

Bulletin Municipal

Septembre 2023 - N°34

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Christian Masseaux - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio
Ce magazine est une publication municipale de la ville de Châteauneuf de Gadagne à destination des castelnovins.
Crédits photos et remerciements : Alphonse Cangélosi, les élus et responsables d'associations - Freepick - Bruno Massé

Châteauneuf de
GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE



Villes et Villages Fleuris



Le Magazine

Retrouvez toutes les actualités des associations et de la municipalité sur la page Facebook «Châteauneuf de Gadagne»
et sur l'application de la commune : Intramuros / Châteauneuf de Gadagne (téléchargeable sur Apple Store et Google Play)

C'est le temps des vendanges

A retrouver ce mois-ci

MOBILITÉ PAGE 8

ECLAIRAGE PUBLIC PAGE 12

RENTREE DES ASSOCIATIONS PAGE 18

Votre agenda de septembre

- 02** Mairie..... Forum des Associations
Comité des Fêtes..... Ban des Vendanges
Médiathèque Braderie
- 03** Association Paroissiale Vide grenier
- 04** Ecoles Rentrée scolaire
- 09** Akwaba..... Bal Jamaïcain
- 10** Foyer Rural Laïque..... Randonnée
- 12** Les Nomades Danse hip-hop
Médiathèque Cercle des Livres Partagés
- 13** La Strada..... Film
- 14** Aroma Zone..... Forum emploi
- 16** Mairie..... World Clean Up Day
Sporting Club Gadagne Vide-grenier
- 17** Journées du patrimoine Balade contée
- 19** Mairie..... Réunion de quartier (secteur 9)
- 20** Mairie Réunion de quartier (secteur 4)
Li Bon Vivent..... Jeux de société
- 22** La Strada..... Film
- 23** Comité des Fêtes..... Journée des Enfants
- 25** Médiathèque Club des BDécouvreurs
- 26** Mairie..... Réunion publique
- 28** Mairie..... Réunion de quartier (secteur 8)
- 29** Médiathèque Atelier numérique
- 30** Mairie Compostage partagé

A noter en octobre

- 01** Les Pimprenelles..... Jardin d'automne
- 02** Mairie..... Conseil municipal

ÉDITO

Chères Castelnovines, chers Castelnovins,

Avec l'arrivée du mois de septembre, c'est la saison des vendanges qui bat son plein. Pour un village qui défend son agriculture et sa profession agricole comme Châteauneuf de Gadagne, c'est forcément un moment important dans l'année. Pour ce magazine de rentrée, nous avons demandé au président du syndicat des vignerons du grand Duché de Gadagne, Sébastien Clement, de nous faire un point sur l'année écoulée et la nouvelle récolte. Il y prédit une récolte 2023 très qualitative pour un très grand Millésime ! Bonnes vendanges à tous les vignerons et toutes nos félicitations pour les nombreuses médailles et reconnaissances accumulées tout au long de l'année par les professionnels agricoles de notre territoire. Le Ban des Vendanges, organisé par le comité des fêtes, qui se déroulera cette année encore au Parc de l'Arbousière pour des raisons techniques, sera l'occasion de célébrer tout cela avec eux et permettra à chacun d'entre nous de commencer cette nouvelle saison dans la convivialité chère à notre commune.

Cette fin d'été 2023 marque le mi-parcours pour le mandat municipal 2020-2026 que vous nous avez confié. C'est toujours une période du mandat où les chantiers sont nombreux, fruits du travail de la nouvelle équipe, dans le respect du programme annoncé lors de la campagne municipale.

Nous n'y dérogeons pas, bien au contraire, avec une série de travaux en cours, comme la nouvelle crèche et la rue Perrolane, avec la communauté de communes, ou à venir, la rénovation de l'éclairage public avec le syndicat d'énergie et l'aménagement de la route du Thor au droit des commerces. Ces travaux compliquent un peu le quotidien, et pénalisent les riverains, mais sachez que tout est mis en œuvre pour réduire les désagréments à leur strict minimum. Gardons en tête, avec optimisme, les améliorations du cadre de vie qui en résulteront, dans l'intérêt de tous...

... et peut-être aussi que ces contraintes temporaires nous aideront à changer nos habitudes de manière plus durable ?... C'est ce qui est suggéré page 8, avec un encouragement à se déplacer à pied, à utiliser l'ensemble des parkings de la commune et pas seulement le plus proche, et à tester les futurs portiques à vélo. Le développement des mobilités durables est un axe fort du Plan Climat de nos collectivités, qui déploieront de nombreuses actions sur ce thème dans les années à venir.

Nous ne présentons pas dans ce BM le bilan à mi-mandat du travail de l'équipe « Vivons Village ». Celui-ci viendra avec un futur Bulletin Magazine, mais, avant la forme écrite, nous l'aurons partagé de vive voix avec vous au cours d'une réunion publique en octobre ou novembre.

Et avant cela, nous aurons complété le cycle des 10 réunions de quartier commencé fin janvier, et organisé une réunion sur l'éclairage public. C'est important pour l'équipe Municipale d'échanger avec vous sur tous les sujets de manière simple et interactive et de pouvoir adapter notre action en fonction de ces échanges. Ceux qui ont participé aux réunions passées nous ont exprimé leur satisfaction de ces moments, aussi, nous espérons vous voir nombreux lors des dates à venir !

L'arrivée du mois de septembre annonce bien sûr aussi la rentrée des classe, dans les écoles communales, les collèges et lycées, et pour les plus grands. Les Services Techniques se sont affairés tout l'été pour préparer au mieux le groupe scolaire Pierre Goujon et ses abords, les équipes municipales et enseignantes ont peaufiné le programme de la rentrée. Tout est prêt ! Nous souhaitons à tous les enfants, tous les parents, et tous les professionnels une belle rentrée et une année scolaire épanouissante et enrichissante.



Etienne Klein
Maire



Sommaire

Citoyenneté et vie municipale	page 4	•	Culture	page 16
Communauté de communes	page 8	•	Associations	page 18
Travaux	page 10	•	Histoire et traditions	page 24
Environnement & Agriculture	page 12	•	Comptes-rendus des conseils	page 26
Portraits	page 11 et 25	•	Ecole et enfance	page 28
Gadagne et vous	page 15	•		

Retour sur l'été en images



Festival de la Sorgue



Inauguration du Stade Pierre Molland



Remise des calculatrices au CM2



Les Gourmandines



Rock en Stock



Pose de la 1^{ère} pierre de la crèche



Matinée des Pitchoun



Saynètes



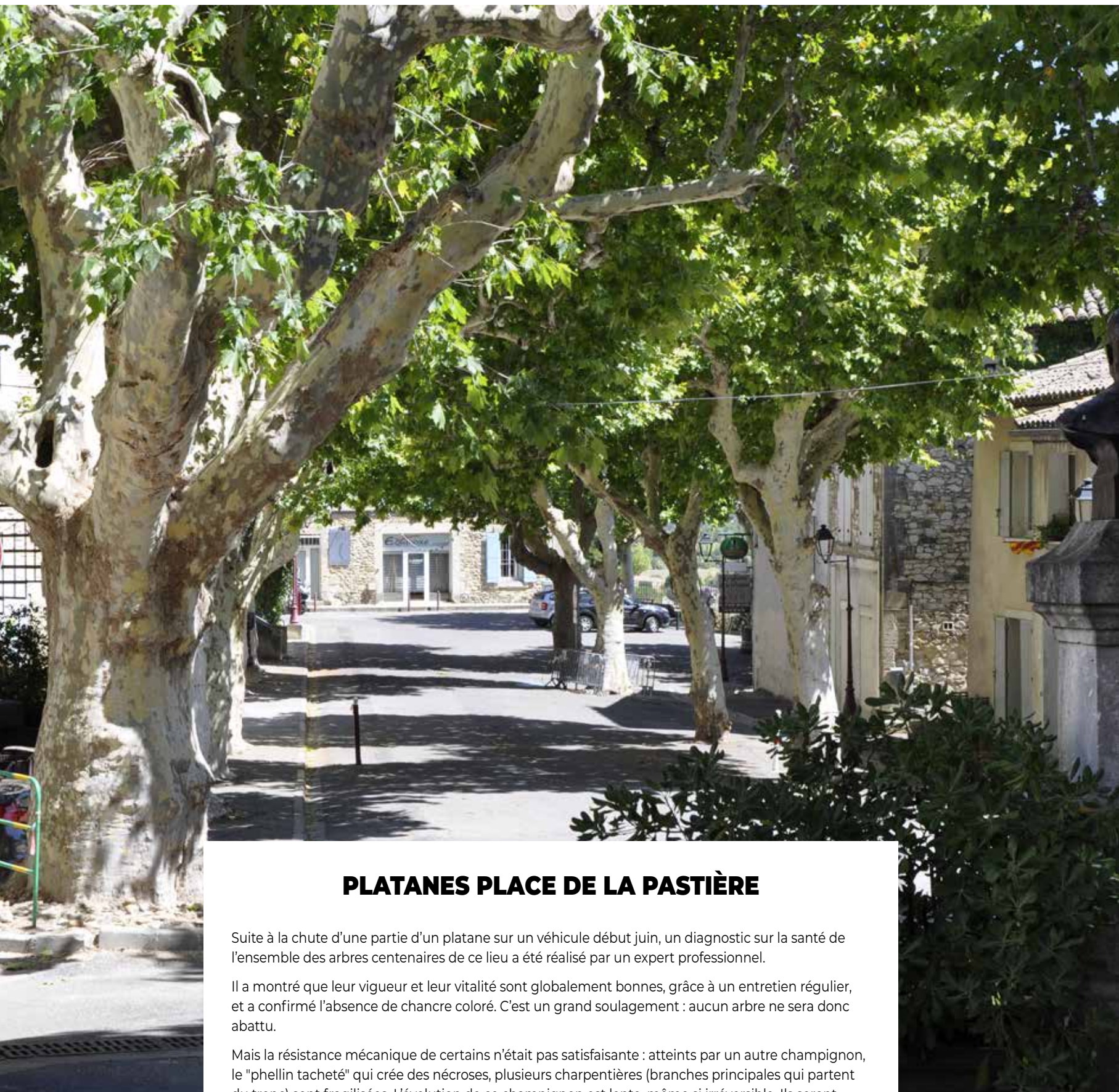
Terroirs en Fête



Vernissage Uramado



Visite des sénateurs à l'école P.Goujon



PLATANES PLACE DE LA PASTIÈRE

Suite à la chute d'une partie d'un platane sur un véhicule début juin, un diagnostic sur la santé de l'ensemble des arbres centenaires de ce lieu a été réalisé par un expert professionnel.

Il a montré que leur vigueur et leur vitalité sont globalement bonnes, grâce à un entretien régulier, et a confirmé l'absence de chancre coloré. C'est un grand soulagement : aucun arbre ne sera donc abattu.

Mais la résistance mécanique de certains n'était pas satisfaisante : atteints par un autre champignon, le "phellin tacheté" qui crée des nécroses, plusieurs charpentières (branches principales qui partent du tronc) sont fragilisées. L'évolution de ce champignon est lente, même si irréversible. Ils seront donc à expertiser régulièrement.

L'étude a donc conclu à la nécessité de mettre en sécurité l'espace public par une taille conséquente de certains sujets avec la suppression des branches nécrosées et l'allègement de charpentières. Afin de sécuriser la place au plus tôt, les travaux ont été réalisés le lundi 7 août.

C'est donc une bonne nouvelle, même si quelques platanes n'ont plus la même allure.

A la fin de ces travaux, nous avons profité des quelques heures sans voiture pour admirer la place et prendre cette photo pour la partager avec vous.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Les 7 réunions en janvier, mars et mai, ont donné lieu à des échanges constructifs et appréciés. Des comptes-rendus seront distribués prochainement.

Les trois prochaines et dernières réunions sont prévues comme suit :



- **Quartier 9 (route de St-Saturnin et alentours) :** 19 septembre, place du marché (salle P. Mille en cas de repli)
- **Quartier 4 (Coupines, Traverse et alentours) :** 20 septembre, lotissement clos Vatton (salle P. Mille en cas de repli)
- **Quartier 8 (route de la gare, chemin des matouses et alentours) :** 28 septembre, impasse du nouveau chai (Akwaba en cas de repli)

Des invitations seront distribuées dans les boîtes à lettres des habitations concernées.

Vous avez des attentes, des idées, vous souhaitez être informé sur les projets de votre quartier ? Venez dialoguer avec nous : nous vous attendons nombreux !

MÉDAILLES D'HONNEUR

En juillet, deux membres du personnel communal ont été récompensés de leurs années de service par l'attribution de médailles d'honneur.

Il s'agit de : Anouk Libourel, Directrice Générale des Services, et Cyrille Bernaert, chef d'équipe espaces verts, qui ont été médaillés d'argent pour 20 années de services.



Anouk Libourel et M. Le Maire

JURÉS D'ASSISES 2024

Le 3 juillet a été établie, par tirage au sort, la liste de nos administrés proposés pour être jurés d'Assises au tribunal d'Avignon. Les noms ci-dessous participeront à un second tirage au sort entre tous les noms communiqués par les communes du département.



ANGLES Nicolas Michel
BOURSON Annie Angeline Sylvie
BRUNEAU Agathe Madeleine
DREVET (ROLLET) Alexandra Antoinette Dominique Armande
GARCIA Marina Christiane
GEREN Jean-Marc Jacques Christian
MATHIEU (GARCIA) Suzanne Regina
PLANET Pauline Marion
SAUGET Alain Yves Joël



FORUM DES ASSOCIATIONS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de faire découvrir ou redécouvrir les associations de notre village et faciliter les inscriptions de rentrée, nous organisons le **Forum des Associations le samedi 2 septembre de 9h à 12h, dans le Jardin de la maison de la Treille (face à la médiathèque).**

Pour les personnes nouvellement arrivées dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue et vous attendons sur le stand de la mairie. Vous y trouverez notamment un petit livret d'accueil et les informations dont vous pourriez avoir besoin pour faciliter votre installation.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 02 SEPTEMBRE

9H - 12H

JARDIN DE LA MAISON DE LA TREILLE



GENS DU VOYAGE



Le samedi 27 mai, pour la deuxième année consécutive, la communauté des gens du voyage est venue s'installer illégalement sur le terrain d'entraînement du Stade Pierre Molland.

La municipalité a déposé une plainte à la gendarmerie et a demandé à la préfecture que soit prononcée une évacuation forcée.

Le dialogue avec les représentants de cette communauté ainsi que l'arrêté d'évacuation prononcé par la préfète ont permis un départ le 11 juin.

Grâce à une vigilance quotidienne, les dégâts occasionnés sur le site ont été maîtrisés.

Les services de la commune travaillent pour mettre en place un ensemble d'arrêtés qui permettrait une évacuation plus rapide dans les années à venir.



SÉCURITÉ DES BIENS

VOL À LA ROULOTTE

Si les statistiques régionales 2022 restent stables en matière de cambriolage, la Gendarmerie nous informe que celles concernant les véhicules et en particulier le vol à la roulotte (ou à la portière) sont préoccupantes.

Prenons donc les précautions qui s'imposent :

- Stationnons si possible dans un endroit passant
- Fermons évidemment le véhicule
- Ne laissons rien de visible : téléphone, pièces d'identité, carte bancaire, ordinateur portable, biens de valeur et autres objets qui pourraient tenter des malfaiteurs.

Et rappelons nous que si les assurances auto couvrent la dégradation du véhicule résultant d'une effraction (vitre brisée, portière arrachée etc...) le vol d'effets personnels à l'intérieur de l'habitable nécessite d'avoir souscrit une protection tous risques dont le tarif peut-être... dissuasif !! Alors soyons prudents !

DÉMARCHAGE À DOMICILE

De « faux » démarcheurs font du porte à porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou vous subtiliser des objets de valeur.

Conduite à tenir :

- Si possible vérifiez le nombre de personnes avant d'ouvrir la porte (visiophone ou judas) : ils agissent souvent par deux
- Ne laissez pas entrer
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle
- Ne signez rien avant fourniture d'un devis
- Ne donnez ni argent liquide, ni chèque, ni coordonnées de carte bancaire
- En cas de doute proposez d'appeler l'organisme auquel la personne prétend appartenir

En cas d'insistance, appelez la police municipale par le standard Mairie : 04 90 22 41 10 ou le 17

NUISANCES SONORES AÉRIENNES



Si vous constatez des nuisances sonores aériennes importantes (survol régulier au dessus des habitations, à basse altitude...), vous pouvez les

signaler sur le site de l'aéroport en suivant ce lien : avignon.aero/reclamations/

Ces réclamations écrites permettent à la fois à l'aéroport de contrôler les comportements de certains pilotes, mais également à la municipalité ainsi qu'à l'association Gagne Environnement, d'avoir des éléments d'argumentation lorsque qu'elles vont défendre les intérêts des habitants dans les différentes instances (aéroport, préfecture, région...).

Lorsque vous remplirez ce formulaire, il conviendra de fournir le jour, l'heure et le lieu du passage.

Dans la mesure du possible, mais sans obligation, fournir également le numéro de l'avion (visible lorsqu'il est à basse altitude) et / ou sa couleur, ce qui facilite les démarches de recherche.



TAXES LOCALES

Les avis d'imposition des taxes locales arriveront au dernier trimestre, comme il est d'usage. La réforme de la taxe d'habitation étant terminée, 2023 est la première année où toutes les résidences principales sont complètement exonérées de cette taxe.

Pour la taxe foncière (bâti et non-bâti), le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter le taux d'imposition communal, qui reste donc parmi les plus bas du département.

Par contre, l'Etat fixe les bases d'imposition, et en 2023 la loi de finances a acté l'augmentation des bases de toutes les propriétés de 7,1 %, pour suivre l'inflation.

L'impôt payé par chaque contribuable étant le résultat de sa base multipliée par le taux, les montants payés par chacun seront en hausse du fait de l'évolution des bases.

BÂTIMENT DÉLABRÉ ROUTE DU THOR (FRIGOS BOUCHET)

Nous voyons depuis longtemps ce grand bâtiment abandonné de la route du Thor.

Depuis des années, on nous demandait régulièrement ce qu'il allait devenir car il représentait une « verrue » pour notre village :
"Ne serait-il pas possible de le vendre, de le restaurer ?"

La municipalité souhaitait que ce bâtiment ait une destination agricole, c'est chose faite désormais et nous en sommes ravis.

Après le rachat par la communauté de communes il y a quelques années, cette dernière l'a récemment vendu à un agriculteur, propriétaire des terres l'environnant, que nous avons présenté il y a quelque temps.

Ainsi, monsieur Mestre qui a commencé un travail de nettoyage sur cette parcelle, utilisera le bâtiment pour son activité logistique (emballage, livraison). Les travaux d'aménagement commenceront dans quelques mois.



PROGRAMME D'ACTIVITÉ PLATEFORME DES AIDANTS

ATELIER GYM DOUCE

Les lundis de 14h à 15h
Lundi 11, 18 et 25 septembre
Salle de bien-être Isle sur la Sorgue

ATELIER SOPHROLOGIE

Les lundis de 15h à 16h
Lundi 11, 18 et 25 septembre
Salle de bien-être - Isle sur la Sorgue

ATELIER DE RELAXATION

Les lundis matin
Les jeudis matin et après-midi
Cycle de 5 séances de relaxation de
45 minutes chacune
(1 par semaine - programmer directement lors de l'inscription)
En individuel
Centre hospitalier Isle sur la Sorgue

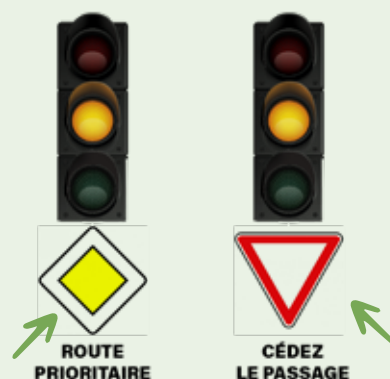


Places limitées - Inscription indispensable au 04 90 21 36 03 ou par mail à plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr
Plateforme des Aidants
Centre Hospitalier
Place des Frères Brun CS 30002
84808 L'ISLE SUR LA SORGUE

PANNE DES FEUX TRICOLORES

Début juillet, les feux du bas du village ont subi une panne nécessitant le remplacement d'une pièce que notre prestataire n'avait pas en stock en nombre suffisant. Deux autres feux sur d'autres communes ont subi le même incident en même temps, improbable concours de circonstances !

Cet incident a été l'occasion de constater que la règle du code de la route est mal connue : Quand les feux sont éteints ou orange clignotants, ce sont les panneaux fixés sur le feu qui donnent la priorité. Dans notre cas, la route du Thor est prioritaire sur la RD6 (route St-Saturnin et route de Caumont).



L'occasion de rappeler également que l'espace à cet endroit n'est pas assez large pour installer un rond-point avec une giration suffisante pour les poids-lourds desservant nos zones d'activité.

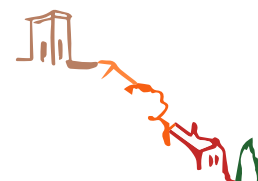


NOUVEL EXERCICE DE GESTION DE CRISE POUR LA MUNICIPALITÉ

Après un exercice « inondation » l'an dernier, le 8 juin, élus, techniciens et pompiers étaient réunis en mairie pour un exercice "Feu de forêt" organisé par « PREPA'RISK » en lien avec la préfecture.

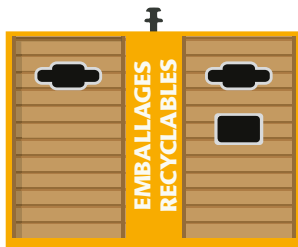
Ce fut l'occasion de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de vérifier que la municipalité était bien préparée à ce risque.

Avec les conseils avisés et expérimentés des pompiers, élus et agents ont ainsi pu améliorer leurs fiches actions en prenant la mesure de leur rôle dans ce type d'événement. Informer et sécuriser la population sont les priorités dans ces moments de crise.



COLLECTE DU TRI EN COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2023, la collecte en sac des emballages est terminée. Des colonnes en bois ont été installées sur tout le territoire communautaire et sont collectées 1 à 2 fois par semaine.



Attention, les gros cartons doivent être déposés en déchèterie. Les petits cartons sont acceptés dans les colonnes jaunes en petite quantité et surtout, bien pliés ou écrasés.

En effet, la

place prise par des cartons mal pliés dans les colonnes empêche un remplissage optimisé et les habitants suivants se retrouvent dans l'incapacité de déposer leur tri sélectif.

Si une colonne est pleine, n'hésitez pas à vous rendre sur un autre point de tri car les déchets posés au sol nuisent à la propreté de la voie publique.

Si vous constatez un dépôt au sol, un dépôt sauvage ou une colonne débordante, vous pouvez contacter la CCPSMV pour signaler le problème.

Enfin, les agents de la CCPSMV restent à votre écoute pour toutes questions sur la prévention et la valorisation de vos déchets.

Toutes les semaines, les agents de la CCPSMV vérifient la propreté des points de tri et la vitesse de remplissage des colonnes. Le but est d'ajuster les emplacements et les fréquences de vidage aux besoins des usagers du service.

Aujourd'hui, 21 colonnes sont installées soit 1 colonne pour 164 habitants. Comme tout le territoire de la CCPSMV est équipé, vous pouvez également vous rendre aux points de tri situés dans les autres communes.

Dans les colonnes, les emballages ménagers recyclables doivent être jetés en vrac, en évitant autant que possible le sac jaune qui ajoute un emballage plastique inutile.

PARKINGS VÉLOS

La Communauté de Communes a lancé un programme de changement et d'installation de nouveaux portiques pour vélos. Notre commune aura la chance de bénéficier dans les mois à venir de 4 nouveaux portiques (La Chapelle, Tennis, Paul Mille, Médiathèque). A cette occasion, nous vous rappelons la liste des parkings vélos sur la commune :

- Parking de la place du Félibrige (partie basse et haute)
- Devant le jardin d'enfant/école maternelle
- Bibliothèque
- Place du marché aux raisins
- Gare
- City stade
- Arbousière (à venir)
- Château de la Chapelle (intérieur, extérieur à venir)
- Bas de la mairie place de la Pastière
- Tennis
- Arrêt de bus "Plateau"

Plan inspiré de l'initiative de L'Isle sur la Sorgue: L'Isle à pied (<https://www.islesurlasorgue.fr/au-quotidien/circulation-et-stationnement/lisle-a-pied/>)

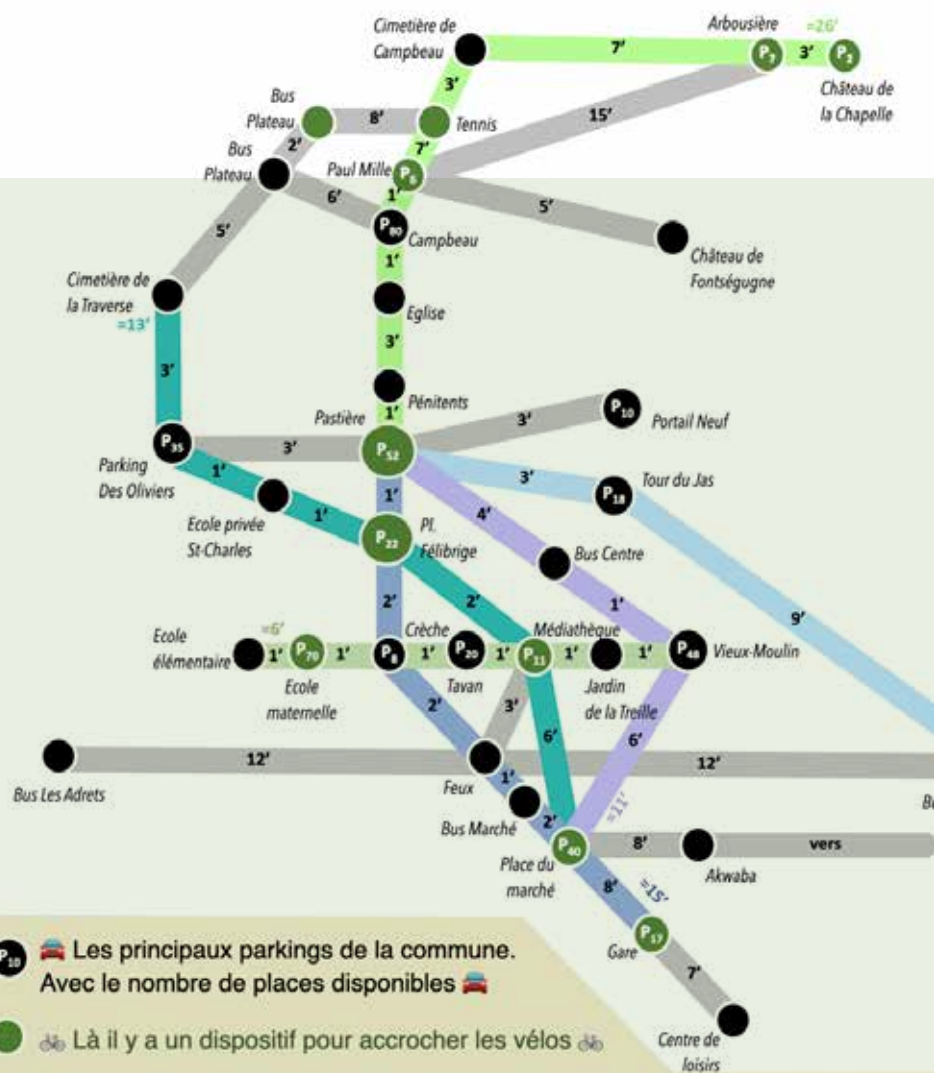
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES UNE FOIS PAR SEMAINE

Avec la nouvelle consigne « Tous les emballages se trient » et les changements faits par chacun pour réduire la quantité de déchets, on constate une baisse notable de la quantité d'ordure ménagères (-13% en 5 ans).

Le tri des déchets compostables à venir en 2024, déjà largement annoncé dans les médias, conduira encore à une réduction de quantités à collecter. Aussi, afin de maîtriser les coûts de la gestion des déchets, la communauté de communes a acté la réduction du nombre de passages hebdomadaires de la benne à ordures.

A compter du 1^{er} octobre, la collecte des ordures ménagères se fera une fois par semaine, le lundi matin, toujours en porte-à-porte.

Les bacs individuels seront donc à sortir le dimanche soir et à rentrer le lundi dans la journée. Les professionnels, les logements collectifs, les points d'apport volontaire et le centre historique du village bénéficieront d'un deuxième passage le vendredi matin.



TRAVAUX RUE PERROLANE : SENS DE CIRCULATION MODIFIÉS

Depuis fin août et jusqu'au début du mois d'octobre, les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue Perrolane, réalisés par la communauté de communes, vont se poursuivre.

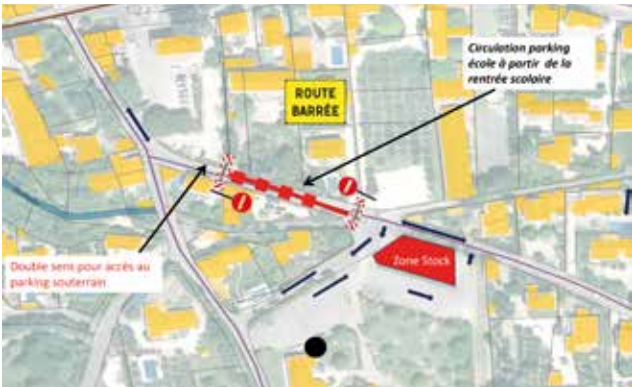
Si la plus grande partie des travaux a pu être réalisée en période de vacances, afin d'impacter le moins possible la circulation, il n'était pas possible d'éviter la fin de ces travaux à la rentrée, compte-tenu de l'ampleur du chantier.

De plus, une zone de stockage des matériaux de chantier limite le stationnement sur le parking des écoles.

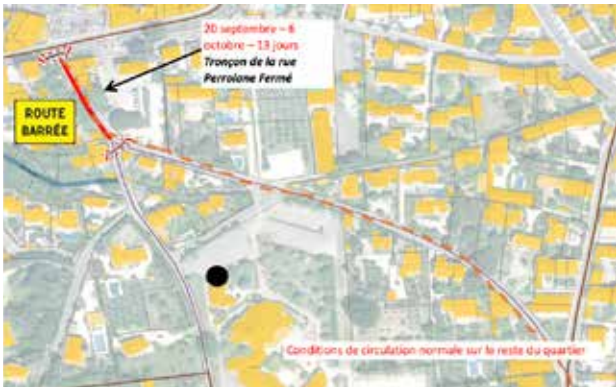
Vous trouverez la programmation prévisionnelle de leur réalisation ci-dessous et sur le site de la mairie (www.chateauneufdegadagne.fr/actualites) et leur impact sur la circulation.

Nous précisons bien "PRÉVISIONNELLE" car les dates données peuvent être modifiées en fonction de l'avancement des travaux.

Cela reste un chantier ! Les riverains ont été informés par la communauté de communes. Les parents d'élèves du groupe scolaire sont invités, dès la rentrée, à utiliser davantage les parkings à proximité pour éviter de se retrouver dans des embouteillages. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.



Circulation à partir de la rentrée scolaire avec zone de stockage des matériaux de chantier



Programmation du 20 septembre au 6 octobre



AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

Aménagement pour sécuriser la circulation piétonne du stade Pierre Molland, réalisé par la communauté de communes.



RELANÇONS ENSEMBLE LE PÉDIBUS

COMPLIQUÉ D'ALLER À L'ÉCOLE EN VOITURE ?

Le parking, malgré ses nombreuses places (un des plus grand parking d'école qui existe dans le Vaucluse) n'est a priori pas assez grand !

L'augmentation des effectifs aux écoles et les travaux de voirie en cours ne vont pas faciliter la vie des parents lorsqu'ils amèneront leur enfant à l'école en voiture.

Afin de vous faciliter la tâche, utilisez les nombreux parkings situés à proximité des écoles.

Pour rappel, il est interdit de stationner sur les trottoirs utilisés par les piétons dont des enfants, de telles pratiques étant sanctionnables.

Vous pouvez aussi prévoir du covoiturage entre voisins ou amis.

Autre solution, le Pédibus : des parents, grands parents organisent un transport à pied et récupèrent des enfants inscrits au Pédibus sur leur trajet. Une solution pratique, facile à mettre en place. C'est un mode de transport que les enfants apprécient car ils se retrouvent avec les copains et prennent le temps de redécouvrir le village. De plus, c'est un bon moyen de sensibiliser nos enfants à d'autres modes de mobilité que la voiture.

Si vous souhaitez y participer en tant qu'accompagnateurs ou si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ce Pédibus, merci de contacter la mairie.



Programme de pratique rapide par jour.

CHEMIN DE BONPAS



Suite à l'effondrement du chemin de Bonpas la veille de Noël 2022 dans la propriété riveraine, de gros travaux d'infrastructure ont été réalisés sur 35 mètres, afin de permettre la circulation automobile au tonnage limité à 3,5 tonnes en toute sécurité.

CHEMIN DE JONQUERETTES



Afin de canaliser au mieux l'eau pluviale lors de gros orages, des travaux ont été réalisés chemin de Jonquerettes afin de guider l'eau, en partie, vers le chemin des Tuileries.

CHEMIN DU VIEUX MOULIN

partie intermédiaire et partie basse,
ROUTE DE LA GARE
(parties communales)

Des modifications de la circulation pour les segments de voies communales citées ci-dessus ont été mises en place :

- La partie basse communale de la Route de la Gare est en sens interdit montant entre le chemin du vieux moulin et la départementale 6 (Caumont – Saint Saturnin lès Avignon).
- Une voie cyclable et des places de stationnement ont été matérialisées au sol. Cette voie est une zone de partage, la vitesse est limitée à 20 km/heure.
- La partie haute communale de la route de la Gare est en sens interdit descendant. Une voie douce, limitation de vitesse et places de stationnement ont été matérialisées au sol.

Par ailleurs, la partie intermédiaire de la rue du Vieux Moulin de la route départementale 901 à la route départementale 6 est en sens interdit descendant, avec places de

stationnement en alterné. Signalétique et marquage complémentaire au sol seront mis en place après l'été dans cette zone de partage également.

De plus, la partie basse communale du chemin du vieux Moulin est en sens interdit de la départementale 6 jusqu'à la place du Marché. Là aussi la vitesse sera limitée à 20 km heure et des marquages au sol réalisés.

ESCALIERS DE L'ÉGLISE



Les anciens escaliers maçonnés pour monter au clocher de l'église, devenus trop dangereux, ont été démontés et remplacés par un escalier métallique en colimaçon.

CHEMIN DU JAS



Le trottoir municipal s'affaissait dans la propriété riveraine et les lieux s'avéraient accidentogènes. Un mur de soutènement a été réalisé pour consolider ce lieu de passage public, permettant ainsi au riverain de refaire sa clôture.

LA CROIX DE LA FONTAINE ANFOS TAVAN A REPRIS SA PLACE !

Souvenez-vous, elle a été malheureusement très endommagée lors d'un accident le 25 juillet 2022.



La stèle a été emportée et travaillée dans les locaux d'un artisan. Après avoir passé de l'algicide et sablé la stèle, les reprises en ragréage ont été réalisées puis patinées. Une nouvelle pierre a été taillée et mise en place. La croix a été restaurée. L'ensemble a été redéposé début juin.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA POTERNE SONT TERMINÉS !

Voici un résumé des principales opérations :

- Les travaux ont débuté mi-avril et ont été réceptionnés début juillet.
- L'arche a été démontée, certaines pierres de la partie gauche (vue depuis la Rue Saint Paul) ont été déposées. Certaines ont été réparées puis reposées – de nouvelles pierres ont été mises en place.
- Une ancienne souche qui avait fragilisé le rempart a été retirée.
- Les fissures ont été traitées à la chaux.
- Sur la partie droite, le haut du rempart et de la tour ont été nettoyés et le lierre a été retiré. Sur cette même partie, du ciment a été enlevé, il a été remplacé par de la chaux.



CAMPING FONTISSON : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Fraîchement arrivés sur Gadagne, vous êtes les nouveaux propriétaires du Camping de Fontisson, l'équipe du bulletin municipal vous souhaite la bienvenue.

Petite présentation de vous trois pour nos lecteurs...

Je suis Blandine Pignal-Mignot, assistante commerciale originaire du Beaujolais et auparavant Directrice de Magasin, conjointe d'Éric.

Eric Marion, je suis directeur administratif et financier, auparavant propriétaire d'un camping dans les Bouches du Rhône, originaire de Bourg en Bresse mais j'ai vécu 25 ans à Nîmes, frère de Bruno.

Vous l'aurez deviné, je suis Bruno Marion (avec ma casquette), monteur de meubles, auparavant gérant d'une supérette alimentaire à Nouméa et originaire de Nouvelle Calédonie.

Comment êtes-vous arrivés dans le village ?

Eric : Je travaille sur Courthézon et nous vivions à Jonquières depuis février 2022. Nous cherchions à acquérir un camping à environ 80 kms à la ronde. Après avoir visité le camping de Fontisson en février 2022, nous avons signé

le 15 juin 2023.

Nous sommes venus visiter Gadagne, rencontrer la municipalité, manger dans un des restaurants du village et faire les quelques randonnées et attractions touristiques locales, pour mieux connaître notre nouveau lieu de vie et de travail. Nous avons même pu découvrir « Terroirs en fête ».

Quelle est votre vision du camping ?

Nous souhaitons conserver une clientèle familiale, sportive et touristique dans un lieu calme où il fait bon se reposer et se ressourcer. Il est important pour nous d'assurer la promotion du village auprès de notre clientèle pour les commerçants, les viticulteurs, le marché des producteurs, les balades...

Quels sont vos projets ?

Dans un premier temps, nous souhaitons rafraîchir l'existant (piscine, minigolf, terrain de sport). Puis agrandir, avec une hôtellerie de plein air en adéquation avec la nature et l'environnement existant : lodge bois, bungatoile confort, pour compléter notre gamme et proposer une offre différente sur le village.



Nous désirons également participer à la vie du village et créer des événements avec les associations en place. Nous sommes déjà dans tous les groupes de Châteauneuf de Gadagne sur les réseaux sociaux pour découvrir les habitants et la vie du village.

Comment vous contacter ?

Camping Fontisson
1125 Route d'Avignon
84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE
04 90 22 59 77
info@campingfontisson.com
Facebook et Instagram:
#Camping Fontisson en Provence



STÉPHANE ET JANIQUE

"Chez Stéphane" à l'Isle et cette nouvelle enseigne à Gadagne depuis le 18 avril, Janique, fais nous un petit historique !

Après 17 ans de restauration, Stéphane a décidé de se lancer ! "Chez Stéphane Vins et Fromages" a donc ouvert il y a 18 ans, avec au cours de cette période, une aide ponctuelle de ma part dans les temps libres laissés par les enfants.

Etant castelnovins d'origine et, après un intermède vedénais, revenus à Gadagne depuis 12 ans, nous avons décidé de profiter des locaux proposés sur la place de Félibrige pour créer cette nouvelle enseigne à nos deux prénoms puisque, les enfants ayant grandi, je suis beaucoup plus disponible !

Et que proposez vous comme produits ?

« Le principe est le même qu'à l'Isle : vins, fromages et charcuterie, épicerie fine, à déguster sur place ou à emporter, plateaux apéritifs sur commande pour événements divers (anniversaires, mariages etc...). Un critère qualité est déterminant dans la sélection des produits : vins (150 références à majorité régionales), bières issues de brasseries locales, fromages français, italiens et corses, charcuteries italiennes et également françaises de la maison Rinjonnet à Carpentras.

Une très belle terrasse, un intérieur magnifique, une carte de qualité... d'autres idées pour attirer la clientèle ?

Justement ce sont des moments de convivialité que nous voulons créer avec entr'autres : Soirées musicales l'été, Soirées fondues/raclettes l'hiver, Autour du billard ou devant l'écran les soirs de matches... et projet de mise en place d'un brunch personnalisé sur réservation le dimanche.

Le BM vous souhaite pleine réussite dans la réalisation de ces sympathiques objectifs !



UN COMPOSTEUR PARTAGÉ RUE DES BOURGADES

Avec le SIDOMRA (syndicat de traitement des déchets) et la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, la commune a installé un composteur partagé, bientôt ouvert aux usagers.

Il est dans l'espace vert des Bourgades, proche du centre-village où les habitants n'ont pas souvent de jardin. Mais il est ouvert à tous, après signature d'une charte de bon usage.

Vous souhaitez utiliser ce composteur ou même intégrer le petit groupe qui « animera » l'utilisation collective de cet équipement ? Faites-vous connaître à la Mairie (email ou téléphone).

Le compostage est efficace pour réduire la quantité de nos ordures ménagères, en détournant les biodéchets pour en faire un compost intéressant pour les jardins et espaces verts.



On pourrait éviter de collecter et d'incinérer 30% de nos ordures ménagères en compostant tout ce qui peut l'être : ~60 kg par an et par habitant !

La communauté de communes met à disposition des composteurs individuels pour tous les habitants qui le souhaitent, à des prix subventionnés très intéressants.

Toutes les infos sur : www.paysdessorgues.fr/composter-ses-biodechet



Curieux, motivés,
déjà engagés, supporters...

Rendez-vous le **samedi 30 septembre à 11h, jardin des bourgades**, pour commencer le compostage partagé autour d'un verre de l'amitié.



WORLD CLEAN UP DAY

Cette année le World Clean Up Day, journée mondiale de nettoyage de la planète, se déroulera le 16 septembre. Le village y participe en organisant une matinée de nettoyage à cette date.

Venez en famille, entre amis pour ce moment de partage, de convivialité et surtout pour accomplir un acte citoyen de préservation de notre environnement.

Rendez-vous place du marché aux raisins - 8h30.

Amenez votre matériel (gants, gilet...), et votre bonne humeur !



Tous engagés pour
une planète sans déchet !

Journée mondiale
du nettoyage de notre planète

16 SEPTEMBRE 2023

Inscriptions sur worldcleanupday.fr

#wcd2023



Venez vous inscrire lors du forum des associations, sur le stand de la mairie, le 2 septembre prochain.

ECLAIRAGE PUBLIC : UN PROGRAMME AMBITIEUX D'INSTALLATION DE LED



Le Syndicat d'Energie de Vaucluse a défini avec la commune un important programme de rénovation de l'éclairage public, largement subventionné par le Fonds Vert, mis en place par l'Etat pour soutenir les initiatives des collectivités pour la transition écologique.

Pas moins de 420 points lumineux, sur les 990 que compte Châteauneuf de Gadagne, seront déposés et remplacés par des LED, dont les puissances ont été calculées au plus juste en fonction des réglementations en vigueur. Les travaux devraient commencer fin septembre.

Outre la technologie LED, peu consommatrice d'énergie, ces lampadaires permettront un abaissement de l'intensité lumineuse en cœur de nuit, améliorant encore les économies réalisées. Ce sera alors une réduction de consommation annuelle de 33% qui résultera de ce programme de rénovation, venant s'ajouter aux économies de 30% qui sont déjà le bénéfice de l'extinction nocturne.

Avec des éclairages plus modernes, dirigés uniquement vers le sol et n'éclairant plus le ciel, nous bénéficierons également d'une ambiance lumineuse plus qualitative et plus respectueuse de l'environnement nocturne.

Réunion publique

Une réunion publique sur l'éclairage public se tiendra le mardi 26 septembre à 18h30, salle Paul Mille.

Ordre du jour : présenter le bilan de la première année d'extinction nocturne et échanger avec les Castelnovins sur cette mesure.

FAUCHAGE RAISONNÉ, FAUCHAGE TARDIF : **LA BIODIVERSITÉ PRISE EN COMPTE**

"La fauche tardive" est une pratique qui consiste à réduire la fréquence des tontes pour préserver la biodiversité.

Retarder la première fauche permet à plusieurs espèces de plantes, d'insectes ou de petits animaux, de compléter leur cycle de reproduction.

Cela favorise la diversité des plantes.

La végétation haute offre abris et couloirs de dispersion aux petits animaux.

La montée en fleurs et en graines donne des ressources alimentaires aux insectes pollinisateurs et autres animaux.

Une végétation moins fauchée conserve mieux l'humidité et maintient le sol.



Autant de raisons qui encouragent à cette pratique à une période où on déplore le déclin des insectes et de nombreuses espèces.

Le Conseil Départemental développe cette pratique depuis 2019 : relève de la hauteur de fauche (10 à 14 cm), réduction de la fréquence de fauche, fauche plus fréquente sur une bande étroite au contact de la chaussée et aux intersections pour garantir la sécurité.

Et les résultats se voient nettement sur les routes départementales en sortie de Gadagne, avec des abords plus fleuris et plus diversifiés que par le passé.

La commune a aussi, cette année, plus pratiqué la fauche tardive sur les bords de voies communales et les espaces verts communaux. Celle-ci donne un aspect plus naturel, moins contrôlé, qui peut varier selon les endroits car la végétation spontanée dépend de différents facteurs naturels.

Nous sommes attentifs aux résultats obtenus cette année pour adapter nos pratiques dans les années à venir à la recherche du meilleur respect de la sécurité, de la biodiversité et de l'aspect visuel.

JARDIN D'AUTOMNE

Le 1^{er} octobre, pour sa 7^{ème} édition, Jardin d'Automne et l'association Les Pimprenelles retrouvent le Château de la Chapelle et le Parc de l'Arbousière pour un grand programme "Nature, Jardin et Environnement".

Un grand thème autour de la photo nature avec une trentaine de photographes, mais aussi « Les sorcières en herbes », de nombreux stands pour tous les âges, un grand marché aux plantes, des artistes, l'incontournable troc aux plantes, un mystérieux spectacle, de la musique, des food-trucks et de nombreuses surprises.

Jardin d'Automne est désormais un rendez-vous majeur dans son registre, prévoyez votre journée dans un cadre idéal pour partager notre lien à la nature.

Suivez-nous sur Facebook :

#LesPimprenellesJardindautomne

#les-pimprenelles.com/jardin-dautomne"



Bon à Savoir

ON PLANTE... OUI, MAIS QUOI?

Lors de réunions de quartier, des habitants nous ont demandé quelles essences végétales étaient les mieux adaptées aux conditions climatiques de notre département.

Afin d'apporter une réponse à ce questionnement, nous avons mis en ligne, sur le site de la commune, à la rubrique « vie pratique / Environnement », une sélection de guides qui pourraient vous être utiles.

ETAT DES LIEUX DE NOS CULTURES VIGNERONNES

Président du syndicat des vignerons du grand duché de Châteauneuf de Gadagne, Sébastien Clément (domaine des Garriguettes) nous parle de l'année viticole 2023 sur notre territoire.

SÉBASTIEN, LES CAPRICES DE LA MÉTÉO NOUS ONT ILS AFFECTÉS ?

« Pas vraiment. Nous avons bénéficié de pluies très bénéfiques en début de saison, tout en évitant des cumuls d'eau énormes qui ont détruit de nombreuses récoltes dans d'autres secteurs. D'autre part la nature souvent argileuse de nos sols permet de la rétention d'eau, ce qui facilite la production de raisins plus juteux et plus riches en arômes.

Il n'en est pas moins vrai que le changement climatique avec ses périodes d'intense sécheresse pose le problème de l'irrigation. Nous sommes donc particulièrement attentifs à l'évolution du dossier d'irrigation des coteaux d'Avignon qui concerne 400 ha d'exploitations agricoles, qui est « piloté » par la Région, et pour lequel les candidatures seront déposées pour instruction avant la fin de l'année.

LES VITICULTEURS ONT-ILS UN RÔLE ACTIF DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Le travail fourni dans cet esprit est énorme ! Très peu d'exploitations ne sont pas sous certification environnementale. On constate une prise de conscience générale de la climatologie et du terroir. Les désherbants chimiques ne sont pratiquement plus utilisés et remplacés par le travail « mécanique » du sol. Très peu de maladies ont affecté la vigne cette saison donc peu de traitements et des fongicides bio sont privilégiés (cuivre, soufre).

De telles pratiques favorisent bien entendu le passage en production biologique qui a doublé en 3 ans sur notre territoire, notamment grâce à l'installation de jeunes agriculteurs.

Notons également que notre territoire comptant beaucoup de bois et de haies, notre appellation « villages » est la plus boisée de la vallée du Rhône.

Puisque nous parlons protection, profitons en pour remercier la Société de chasse à qui nous donnons le droit de chasser sur nos domaines et nous protège contre les dégâts occasionnés par les sangliers, lapins et chevreuils.

JUSTEMENT, SÉBASTIEN, PARLE NOUS DE LA PRODUCTION 2023 EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ BIEN SÛR !

Après une année 2022 difficile, la vigne a davantage produit cette année, amenant certains viticulteurs à ébourgeonner et à pratiquer la « vendange en vert » dont l'objectif est de diminuer le nombre de grappes sur un cep afin d'augmenter la concentration et favoriser la maturation des grappes restantes. Ces opérations « calment » la production en la réduisant approximativement d'un tiers mais rendent la récolte très qualitative, ce qui va permettre l'élaboration de vins plus élégants et moins solaires. Nous revenons sur un profil 2016 qui était un très grand millésime.

C'est donc une très belle saison pour l'appellation Gadagne dont les vins gagnent des concours et qui était partenaire du Ban des Vendanges à Avignon le 26 août. »

EN CONCLUSION ?

Ravi de cette collaboration au bulletin municipal qui va permettre aux habitants de la commune de mieux appréhender notre métier de viticulteur. Nous comptons évidemment sur eux pour contribuer au rayonnement de notre appellation en la faisant connaître et apprécier dans un périmètre le plus large possible, et « trinquerons » volontiers avec eux à l'occasion du Ban des Vendanges à Gadagne le 2 septembre prochain.



PERSONNES VULNERABLES

Nous vous rappelons que suite aux différents épisodes de canicule, la mairie tient depuis 2003 un registre des personnes vulnérables.

Si vous êtes en difficulté face à de tels phénomènes ou si vous connaissez des personnes qui le sont, n'hésitez pas à en faire part à la mairie : 04 90 22 41 10.

LOGEMENTS QUARTIER DU NOUVEAU CHAI

Courant décembre 2022 et janvier 2023 ont été livrés les logements privatifs, et mi-octobre le seront 15 logements sociaux (petites villas).

Les 27 logements sociaux restants quant à eux seront disponibles premier trimestre 2024.

A ce propos, nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr et à prendre contact avec la Mairie.

Nous rappelons que la Mairie ne dispose pas de l'ensemble de ces logements puisque sont également réservataires le Conseil Départemental, Action Logement (1% patronal) et la Préfecture.

ASSOCIATION PAROISSIALE

Les membres de l'Association vous informent qu'une place de parking fermé est disponible à la location, au tarif de 50€/mois.

Ce parking est situé près de la montée des Bourgades et de la place de la Pâtière.

Vous pouvez nous contacter au :
06 73 79 86 83.



Catéchisme
rentrée 2023/2024

Secteur Paroissial

Chateaufort de GADAGNE
et JONQUERETTES

INSCRIPTIONS

*A la journée des Associations.
Jardin de la Treille. Le 02 septembre de 9h à 12h

*A La Maison Paroissiale, 1 rue des Bourgades.
Chateaufort de GADAGNE
de 10h à 12h et de 18h à 19h le mercredi 06 septembre

Début du Caté mercredi 13 septembre
de 10h30 à 12h

MESSE de rentrée le dimanche 17 septembre
9h00 Eglise Chateaufort de GADAGNE
avec bénédiction des cartables.

Prenez contact avec le prêtre et les catéchistes.
tel : 04 90 22 42 12 - 06 73 79 86 83



FORUM EMPLOI CHEZ AROMA ZONE

AROMA = ZONE & Adéquat
EXPERT NATUREL EN SOINS & BEAUTÉ Intérim & Recrutement

FORUM EMPLOI

Le 14 septembre de 8h30 à 14h00
576 Chemin du Moulin Rouge - 84470 Châteaufort de Gadagne

Venez découvrir nos métiers et nos opportunités d'emploi !

- Préparateur de commandes H/F
- Manutentionnaire H/F avec ou sans CACES

Poste à pourvoir immédiatement
Mission longue de plusieurs mois
Embauche en CDI possible
Débutant(e) accepté(e)
Ambiance conviviale et esprit d'équipe

Tenue vestimentaire demandée : pantalon, chaussures plates et fermées.

Adéquat IS Cabrières d'Avignon - agence.cabrieres@groupeadequat.fr - 06 29 64 58 89

UN MARCHÉ PEUT EN CACHER UN AUTRE...

Plus que 2 mois pour profiter du marché des producteurs sur la plateau de Campbeau !

Une fois de plus c'est une très belle saison de marché qui va prendre fin. Vous avez été très nombreux à profiter des bons produits de producteurs et nous en sommes ravis.

Nos producteurs sont fidèles à Gadagne car ils apprécient le lieu et la clientèle. L'ambiance y est conviviale grâce à eux et à vous tous.

L'hiver arrivant et les produits se faisant moins nombreux, le marché des producteurs s'arrêtera fin octobre.

Il sera remplacé par le marché hebdomadaire, le même jour, le mardi. Seuls le lieu et l'heure changeront : Place du Félibrige de 16h à 18h.

Vous y retrouverez des fruits et légumes, de la viande, du miel. Ainsi, vous pourrez compléter vos courses chez les commerçants voisins.

Rendez-vous à compter de début novembre pour le marché hebdomadaire : tous les mardis de 16h à 18h - Place du Félibrige



TEXTES DES LAURÉATS DU 2^{ÈME} CONCOURS D'ÉCRITURE SUR LE THÈME "FORÊT(S)"

(M)arbre(s)

Par une matinée chaude où les arbustes naissants
Disputent aux émeraudes les couleurs du printemps,
Je m'éveille en silence protégeant mes enfants
Sur chaque arbre je veille, car je suis leur maman.
Dans ces reflets d'aurore et de fragments d'opale
Souffle la brise du temps. Son emprise me fait mal,
Ne jouit d'aucune aumône mon âge immémorial.
Les secondes s'allongent, se changent en saisons
Et me parent d'argent quand le soleil d'été,
De ses rayons perçants, hasarde une traversée
Glissant de branche en branche voulant défier le temps.
D'heure en heure il avance en un long instant
Me transforme, moi forêt, métamorphose forcée
Dans une marche en avant. Voici qu'il me transporte
Sous les rubis ardents, sous de l'ambre nacrée
Reflets d'ocre et de bronze. S'installe ainsi l'automne,
Colorant la pénombre de mille teintes cuivrées.
Ces fugaces estampes figent la postérité
Puis soudain s'estompent voyant ces ombres arriver :
Elles invitent l'hiver à vouloir s'avancer.
Ces silhouettes apeurantes, ces arbres couleur charbon,
Dans la froideur tombante, sous cette lune endormie
En réponse à l'écho d'un souvenir d'enfance
Le silence de diamants qui poudroient dans la nuit.

1^{er} prix catégorie adultes – Patrick Buscaglia

La forêt désenchantée

Je me réveillais

Mes arbres étiraient leurs branches couvertes de rosée, une légère brise caressait mes feuilles, j'admirais le rossignol chanter et la rivière murmurer entre les rochers

Tout n'était que calme et sérénité

Alors pas de « Il était une fois... »
s'il vous plaît !

Aiguille de pin, crotte de lapin !

Et voilà la bande des sept nabots et leur satané refrain !

Armés de leurs petites pioches, ils brisent mes roches

Et là, en voici encore un perdu qui sème du pain dur

Il n'est pas très futé cela ne poussera jamais !

Aiguille de pin, crotte de lapin !

Mais que vois-je au loin sur le chemin ?

Ce mouflet tout de rouge encapuchonné ose arracher mes fleurs colorées pour les mettre dans son panier !

Et cette bête aux pattes velues qui piétine mon herbe verte et les insectes que j'abrite !

Aiguille de pin, crotte de lapin !

Satanée sorcière au nez pointu, aux ongles griffus !

Mais quelle idée de construire sa maison en bonbons

Et de laisser trainer ses papiers ! Ce n'est pas une déchetterie ici !

Aiguille de pin, crotte de lapin !

Envoyez cette satanée Sorcière en haut d'un glacier !

Jetez ce Grand Méchant Loup dans une fusée !

Exilez les Sept Nains sur une plage de sable fin !

Et laissez-moi en paix !!!

1^{er} prix catégorie ados - Lucie Brajon, 12 ans

La Forêt est Magnifique !

La forêt est sombre la nuit, elle est très mystérieuse, c'est comme une page qui t'appartient où tu peux faire tout ce que tu veux à condition que tu sois seul.

La forêt est si sombre que personne ne voit ce qu'il y a dedans, personne sauf les animaux nocturnes. La forêt est normalement merveilleuse c'est juste que personne ne prend la peine de regarder ces choses qui sont dans le fond formidables comme par exemple cette famille de renards bien au chaud tous ensemble, ou alors ce troupeau de biches qui mange de l'herbe fraîche au bord du ruisseau ou encore ces écureuils qui font des réserves.

Dans la forêt se passent des choses fantastiques que nous ne voyons pas !

1^{er} prix catégorie enfant - Ethel Maria, 7 ans



LES NOMADES À GADAGNE - SAISON 2023/2024

NOTRE VILLAGE ACCUEILLERA 2 SPECTACLES DES NOMADES DE LA SCÈNE NATIONALE LA GARANCE DE CAVAILLON.

PRÉLUDE

MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 - 19H - PLACE DU FÉLIBRIGE



Danse hip-hop, gratuit, 35 min.
Kader Attou - Compagnie Accrorap

Une pièce hip-hop captivante pour petits et grands.

Kader Attou a été l'un des premiers chorégraphes à ouvrir les chemins d'un hip-hop à la française. Trois décennies plus tard, il pose ses valises dans la région et crée Prélude, une pièce made in Sud. Sur scène, 9 danseur·euse·s enchaînent les mouvements et nous emmènent dans l'univers poétique et énergique du chorégraphe. Sur la musique électro-acoustique de Romain Dubois, tantôt rythmique, tantôt mélancolique, les interprètes se meuvent à l'unisson et exécutent ensemble sur scène, dans une parfaite synchronisation, des mouvements lents puis très rapides, jusqu'à ne faire qu'un.

Une invitation au voyage jusqu'à la libération finale... Émerveillement garanti pour toute la famille !



PARLER POINTU

MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 - 20H - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE



Théâtre, à partir de 12 ans
Compagnie Studio 21, Benjamin Tholozan, Hélène François

Un comédien qui gomme son accent du sud pour apprendre le théâtre.

« Parler pointu » : expression utilisée pour désigner le prétendu non accent de toutes celles et ceux qui vivent au-dessus de Valence. Ou, parler en évitant de faire entendre son accent... du sud. Et c'est bien de cela dont il s'agit ici : Benjamin Tholozan a grandi dans un village du midi où tout le monde s'exprime dans le style de Pagnol. Pour devenir comédien, il a appris à gommer son accent provençal, à parler la langue du pouvoir, des médias, du théâtre ! Pour l'enterrement de son grand-père, il écrit une oraison mais personne ne comprend rien, faisant des yeux ronds, mettant en cause son accent « parisien ». Il sent alors l'éloignement créé par des années de cours d'art dramatique à la capitale. Dans Parler pointu, il veut ressusciter son pépé, et, avec lui, la manière de parler de ses aïeux. Faut-il renier son héritage culturel et familial, se déraciner, se faire violence et perdre son identité pour mieux s'intégrer ?

Un conte initiatique, drôle et universel qui brasse toutes ces questions.

JOURNÉES DU PATRIMOINE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE



10h Départ de la médiathèque

balade contée familiale dans le village (association Romarine), suivi du verre de l'amitié et de la visite de l'exposition des cartes postales anciennes et des peintures du village, à la médiathèque.

17h Lecture d'archives par Brigitte Sabbatini, enseignante chercheuse.

« La petite histoire du village dans la grande Histoire », lectures autour du testament Goujon, épisode 1. Chapelle des Pénitents



MÉDIATHÈQUE

BRADERIE DE LA MÉDIATHÈQUE Samedi 02/09 de 9h à 12h

Sur le parvis de la Médiathèque, en parallèle du Forum des Associations, venez acheter Livres et magazines d'occasion à 1€ ou 2€.

LE CLIP (CERCLE DES LIVRES PARTAGÉS) Mardi 12/09 de 18h à 19h

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation.

LE CLUB DES BDÉCOUVREURS Lundi 25/09 de 19h à 20h

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation.



ATELIER NUMÉRIQUE : LES OUTILS DE LA MÉDIATHÈQUE Vendredi 29/09 de 13h30 à 15h

Découvrez comment utiliser le site de la médiathèque, l'application « Ma Bibli » ainsi que la recherche de documents sur le site du Service Livre et Lecture du département. Gratuit, sur inscription.

L'HEURE DU CONTE

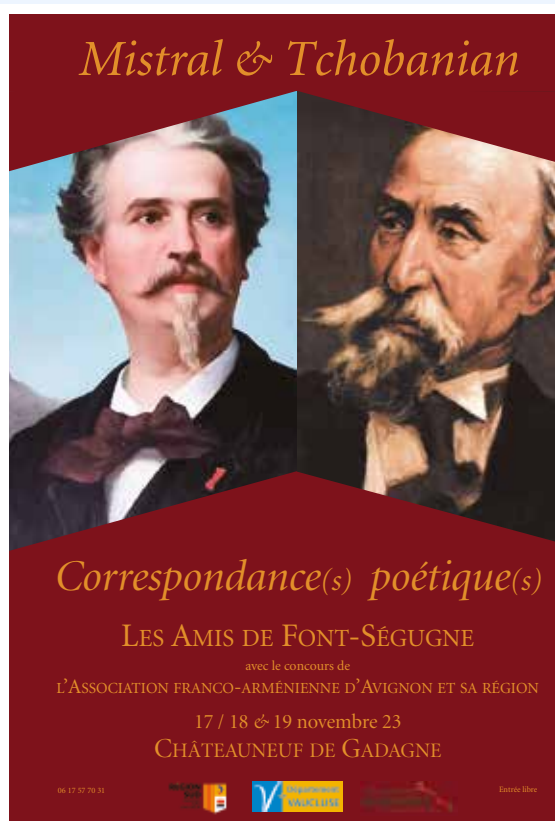
Reprise le mercredi 06/09 puis chaque mercredi de 10h15 à 10h45. Histoires drôles, fantastiques ou qui font un peu peur... Les bibliothécaires accueillent les enfants pour partager un doux moment autour du livre. Entrée libre, dès 3 ans.

HALLOWEEN



A noter dès maintenant...pour fêter Halloween, la médiathèque vous propose un conte théâtralisé jeune public/familial qui fait (un peu) peur : « 13, rue de la Trouille » par Alain Vidal de la compagnie Arthema à Akwaba le mercredi 1er novembre à 15h30. A partir de 5 ans, gratuit, sur réservation auprès de la médiathèque.

LES AMIS DE FONT-SÉGUGNE



Les Amis De Font-Ségugne, avec le concours de l'Association Franco-Arménienne d'Avignon et sa Région, vous proposent les **17, 18 et 19 novembre : MISTRAL et les ARMÉNIENS**

Trois journées présentées par André Chiron pour faire revivre l'amitié entre deux immenses poètes, Frédéric Mistral le Provençal et Archag Tchobanian l'Arménien.

Contes arméniens et provençaux pour les élèves, poésies provençales et arméniennes, exposition du peintre Azad commémorant Komitas, compositeur, grâce à qui furent sauvées la musique et les danses arméniennes, exposition du Club photos de Châteauneuf de Gadagne, musiques provençales et arméniennes avec André Gabriel, Joël Versavaud et Mathilde Giraud, conférences par Michel Basmadjian sur l'art sacré arménien suivie de la conférence d'Edmond Khayadjian sur Mistral, Tchobanian et Félix Charmetant à la lumière de leurs correspondances ; et en final danses provençales et arméniennes par les groupes Lou Riban de Prouvenço et Araxe de Marseille.

Les conférences auront lieu à la Chapelle des Pénitents ; les autres manifestations à la salle de l'Arbousière.

Entrée libre. Pour tout renseignement complémentaire,

Tél : 06 17 57 70 31 ou le site les-amis-de-font-segugne.org

LA STRADA

LA STRADA FAIT SON CINÉMA SALLE DES PÉNITENTS - 20H30

MERCREDI 13 SEPTEMBRE



YANNICK

Comédie de Quentin Dupieux avec Raphaël Quenard, Blanche Gardin, Pio Marmai... 1h07-FRANCE-2023

En pleine représentation de la pièce « Le Cocu », un très mauvais boulevard, Yannick se lève et interrompt le spectacle pour reprendre la soirée en main...

Tarif : 5.50 euros ou adhérents et moins de 18 ans 4 euros , carte de 10 entrées non limitées dans le temps : 45 euros . Pas de CB.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE



VERS UN AVENIR RADIEUX

VOSTFR : Comédie Dramatique de Nanni Moretti avec Nanni Moretti, Margherita Buy, Silvio Orlando... 1h35-ITALIE-2023

Giovanni, cinéaste italien renommé, s'apprête à tourner son nouveau film. Mais entre son couple en crise, son producteur français au bord de la faillite et sa fille qui le délaisse, tout semble jouer contre lui ! Toujours sur la corde raide, Giovanni va devoir repenser sa manière de faire s'il veut mener tout son petit monde vers un avenir radieux.

Vous pourrez adhérer ou renouveler votre carte lors de la matinée des associations le 2 septembre au jardin de la Treille de 9h à midi.

Pour diverses raisons, notre équipe de bénévoles sera moins disponible. Nous avons besoin de 2 ou 3 personnes pour pouvoir se relayer plus facilement à la caisse ou pour aider le projectionniste après la séance. Qui voudra se joindre à nous ? Nous vous accueillerons volontiers, contactez Jacqueline Bachimon.



AMISTANCO

Les Peintres de l'atelier de Peinture AMISTANCO, sont heureux de vous convier à leur EXPOSITION d'Automne du samedi 14 au dimanche 22 octobre inclus, salle Anfos Tavan

Samedi 14 octobre 2023 à 18h : Vernissage

Du dimanche 15 octobre au 22 octobre exposition ouverte de 14h à 18h.



Les Peintres se sont préparés pour vous offrir le meilleur de leur art : vous découvrirez, comme à l'accoutumée, de très beaux tableaux , toujours dans des styles différents avec parfois de plus en plus d'originalité mais aussi avec de jolies traditions liées à cette belle région qu'est la Provence.

Cette rencontre annuelle entre les Castelnovins (leurs parents et amis) et les artistes est unique, légendaire et attendue par de nombreuses personnes ...

Ne manquez pas ce rendez-vous, cochez sur votre agenda le samedi 14 Octobre 2023

Je compte sur votre présence, les Peintres vous attendent ! A bientôt donc...

Maïthé Laguerre
tél . 06 16 10 38 39



LI BON VIVENT

jeux de société

20 septembre : 14 h
salle Anfos Tavan



LA CASTEL NOVENCO

SAISON DE CHASSE 2023/2024

Ouverture générale : 10.09.2023 à 7h00
Fermeture du lièvre : 07.01.2024

Clôture du gibier terre 07.01.2024 au soir
Fermeture du perdreau : 03.12.2023

Clôture générale 29.02.2024 au soir
Fermeture du Sanglier : 31.03.2024

Jour de chasse Le dimanche et mercredi uniquement, de l'ouverture générale au 08 Octobre 2023 (exception faite du sanglier).

PAR DÉCISIONS D'A.G :

- La chasse sur les eaux pendantes de la commune de Châteauneuf de Gadagne est interdite sur les terres dont la société de chasse de Morières détient les baux.
- Prélèvement maximal autorisé de 3 pièces à plumes par jour et par chasseur (gibier de lâcher).

OISEAUX DE PASSAGE

L'ouverture et la fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et aux gibiers d'eau sont fixées par arrêté ministériel.

Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe.

La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES A LA CHASSE AU SANGLIER

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue (carnet de battue obligatoire) à l'affût ou à l'approche, sans chien. Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale.

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste et à la chasse au sanglier).

L'heure de chasse les jours de lâchers est fixée à 8h pour toute la saison.

Le non-respect de cet horaire entraînera le retrait de la carte.

Les lâchers de faisans et perdreaux se feront régulièrement entre la première quinzaine de septembre et le 7 janvier 2024.

CHASSEURS

Soyez très corrects envers les propriétaires qui nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, respectez les récoltes, chassez hors des limites des maisons et des routes, ne stationnez pas le long des cultures, soyez les plus prudents possibles et...ramassez vos cartouches !.

Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées.

Rappel : Le tir au gibier à plumes au sol ainsi que la chasse par temps de neige sont interdits.

AKWABA

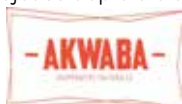
BIENVENUE À LA NOUVELLE DIRECTRICE !



C'est avec un immense enthousiasme que Laura Martinez a pris la direction d'Akwaba début juin.

Porteuse d'un nouveau projet pour le tiers-lieu culturel en 2024, Laura est animée par la volonté de « faire agora » au sein du territoire. Bien plus qu'un lieu de rencontre artistique, Akwaba se verra un espace stimulant et ouvert où les échanges interdisciplinaires seront encouragés et où la créativité et la participation collective seront valorisées.

Cet environnement dynamique et participatif permettra de concilier diverses formes d'utilisation du lieu, offrant à chaque habitant(e) et acteur(trice) du territoire l'opportunité de trouver sa place. Encore en cours de réflexion, ce nouveau projet se déploiera au printemps 2024.



PROGRAMMATION DE SEPTEMBRE

9 sept. : BAL JAMAÏCAIN - 18h-23h - 10 € - CONQUERING SOUND + WELDERS HIFI + MASSILIA HIFI

15 sept. : LOKAAAL - AmannamA - Solo électronique brut et sensible + EXPOSITION C. REBUFFEL "le pouvoir des fleurs" - prix libre

21 sept. : AKWAJAM - SCENE OUVERTE - prix libre - 19h30 - 23h30

29 sept. : BROCANTE TECHNIQUE - entrée libre 14h - 20h



SCG GADAGNE

16 Sept

Public
7h - 17h

Vide Grenier

Exposants = 6h
13€ la place (5m x 5m)

Châteauneuf-de-Gadagne
Stade Pierre Molland

Infos: gadagnien.sportingclub@sf.fr - 06 - 23 - 06 - 00 - 62
Buvette / Sandwiches & Boissons



COMITE DES FETES



JOURNÉE DES ENFANTS AVEC PROJECTION DU FILM "ELEMENTAIRE" SAMEDI 23 SEPTEMBRE - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE



Cette année la journée des enfants prendra une forme différente. Le Comité des fêtes vous propose une séance de cinéma dans la salle de l'Arbousière. La projection du dessin animé ELEMENTAIRE débutera à 14h.

La municipalité offrira le traditionnel goûter à l'issue de la séance.

Cette manifestation s'adresse aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 dans les écoles Pierre Goujon et Saint-Charles, ainsi qu'aux enfants habitant Châteauneuf de Gadagne et scolarisés à l'extérieur du village de la maternelle au CM2. Nous rappelons aux parents que durant cet après-midi, les enfants sont placés sous leur responsabilité. - Accueil à partir de 13h30

ATELIER PATCHWORK

L'atelier Patchwork reprend son activité le **jeudi 14 septembre de 14h00 à 17h00**

Salle des Expositions - Château de la Chapelle

Contact :

Jacqueline Herbert au 04 90 22 43 72

Initiation gratuite. Pas d'inscription



ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

A VOS AGENDAS !

Reprise des cours de provençal :

lundi 2 octobre à 18 h.

Cours gratuits - Plusieurs niveaux.

Si débutants prendre contact avant cette date au 04 90 22 23 49

Reprise de la chorale en provençal :

mercredi 4 octobre à 17h30

Mixte - ouverts à tous

Davantage d'informations dans le prochain bulletin municipal.



Nouvel Atelier : Le provençal, pourquoi pas ?

L'atelier proposé s'adresse à ceux qui disent : "Moi, le provençal, je le comprends mais je ne le parle pas" mais aussi aux curieux qui veulent bien essayer et mieux connaître le pays qu'ils habitent. La progression sera adaptée à chaque participant.

Ces ateliers auront lieu un lundi sur deux de 14h30 à 15h30 (salle à confirmer).

Nous serons présents le samedi 2 septembre au forum des associations.

Contact :

Anne-Marie Vettoretti 06 73 39 09 47

ASSOCIATION THÉÂTRALE QUARTIER LIBRE

L'Assemblée Générale de l'Association se tiendra le mercredi 06 septembre à 17h00, salle des Pénitents, Place de la Pastière.

Début et reprise des cours le mercredi 20 septembre - salle des Pénitents :

- Enfants - Ados : 16h30 - 17h30
- Adultes débutants niveau 1 (sans aucune expérience, glossophobie): de 17h30-18h30

- Adultes débutants niveau 2 : les mercredis de 18h30 - 20h00

- Adultes confirmés : les mercredis 20h00 - 22h00

Les Ateliers Théâtraux sont donnés par un animateur théâtral depuis plus de vingt ans, ancien élève diplômé du Conservatoire National des Arts et Techniques de mime et ancien élève de Philippe Caubère et Mario

Gonzalez du Théâtre du Soleil côté Théâtre et d'Alain Gautré pour la partie Clown.

Adhésion à l'Association Quartier Libre : 20€, cotisation annuelle : 90€ (possibilité de paiement en 3 fois).

Cours d'essai possible

Renseignements : quartierlibre@hotmail.fr ou au 06.77.89.10.68

FOYER RURAL LAÏQUE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Nous serons présents au forum des associations le 2 septembre. Le programme détaillé des activités avec tarifs et horaires sera disponible et dès à présent au bureau du Foyer, à la Mairie et sur notre site internet.

PORTES OUVERTES DU PÔLE MUSIQUE

Le mercredi 6 septembre de 18h à 19h au Château de la Chapelle.

Les activités reprennent la semaine du 11 septembre.

La permanence vous accueille les mercredis de 9h à 12h ou sur RDV au 04 90 22 12 63.

Toutes les informations et documents (fiches inscription, fiches d'adhésion, planning...) sont sur notre site internet : www.frlgadagne.fr

ATELIERS PROPOSÉS

ACTIVITÉS POUR TOUS

Anglais adultes et enfants ■ Pilates ■ Body Balance Les Mills ■ Raja Yoga ■ Sophrologie ■ Couture ■ Club Photo numérique ■ Décoration & Création d'objets ■ Hypno Rando ■ Randonnée pédestre

MUSIQUE

■ Eveil musical (enfants 4-5 ans)
■ Batterie ■ Piano ■ Chant ■ Guitare, Basse
■ Formation Musicale (Solfège) ■ Musiques Actuelles Groupe / Chant

RANDONNÉE

■ Claparèdes - Saignon - Rocsalère
10 septembre

13 km dén : 350 m

Rendez-vous 8h30

au monument aux Morts

Renseignements auprès de Claudie
au 06 74 93 74 62

■ St GUILHEM le désert (34)

7 et 8 octobre

Hébergement en demi-pension "les diabolins" à St Jean de Fos (42€)

Samedi : rando vers le belvédère du Berger - (Dén : 400m - 3h)

Dimanche : sur le sentier des fenestrelles (Dén : 600m - 4h)

On sera ravis de marcher avec vous !

Pour tout renseignement et inscriptions :
Anne et René au 04 90 22 16 83

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2023

BODY BALANCE LES MILLS

Idéal pour tout le monde, BODYBALANCE™ est le cours inspiré du yoga qui améliore votre esprit, votre corps et votre vie. Sur une bande son inspirante, vous vous assouplirez grâce à des mouvements simples de yoga, Tai Chi et Pilates. Vous renforcerez entièrement votre corps et quitterez le cours en vous sentant calme et centré !

RAJA YOGA

Pratique complète composée de postures dynamiques et statiques, de respirations, de sons chantés ou silencieux, de méditation et de relaxation. Le Raja yoga permet d'aller vers l'équilibre physique, émotionnel, énergétique et mental. Mieux connaître sa vraie nature !

HYPNO RANDO

Pour lâcher prise et se reconnecter vers une belle image de soi ! C'est un accompagnement en groupe, pour améliorer son rapport au corps et à l'alimentation.

BAN DES ARTS



Pour sa 8^{ème} année, le Ban des Arts organise sa saison de musique de chambre en partenariat avec France Musique.

Les Musicales de Gadagne continuent à vous présenter la nouvelle génération de solistes et chambristes français ou vivant en France, dont certains seront, à coup sûr, les futures stars de votre discothèque. Et aussi, car c'est devenu une sorte de tradition, à inviter quelques grands maîtres qui sont souvent leurs professeurs et qui nous font l'amitié de leur présence et de leur soutien.

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE TOUT ENTENDU !

La diversité sera au rendez-vous avec des duos ou des trios, mais aussi trois récitals de « Grand Piano » que beaucoup nous réclament...

Enfin cette année, nous avons le plaisir d'accueillir le ou la lauréate du Concours Jeunes Espoirs de la Voix organisé par Raymond Duffaut en partenariat avec l'Opéra Grand Avignon. Un récital exceptionnel de Voix et piano en perspective...

**Vous n'avez donc vraiment pas tout entendu à Gadagne !
Venez donc encore nombreux à tous nos concerts de l'année .**



93,2 FM

Les Musicales de Gadagne

SAISON 2023/2024

Dates	Musiciens	Programmes	Lieux
8 Octobre 16h	Paul Drouet (piano)	BACH, CHOPIN, LISZT	Grande Salle de l'Arbousière
26 Novembre 16h	Rafaël Arreghini (violoncelle) Mélanie Bracale (piano)	SCHUBERT, SCHUMANN, CHOSTAKOVITCH	Chapelle des Pénitents
7 Janvier 16h	Jean-Paul Gasparian (piano)	RACHMANINOV, TCHAIKOVSKY...	Grande Salle de l'Arbousière
4 Février 16h	Lauréats Concours Jeunes Espoirs Raymond Duffaut Voix et piano	Voix et piano (programme à découvrir)	Chapelle des Pénitents
3 Mars 16h	Raphaël Pidoux (violoncelle) Elodie Soulard (accordéon)	SCHUMANN, MANUEL DE FALLA, FAURÉ, KODALY, RACHMANINOV	Chapelle des Pénitents
7 Avril 16h	Gaspard Thomas (piano)	CHOPIN, LISZT, RAVEL	Grande Salle de l'Arbousière
26 Mai 16h	Trio Pantoum	Intégrale Trios de BRAHMS	Chapelle des Pénitents

ILS NOUS ONT QUITTÉS CES DERNIERS MOIS

Rendons ici un bel hommage à quatre castelnovins qui ont participé activement à la vie de la commune, en partageant la peine de leurs proches et en les assurant de notre empathie en de si douloureuses circonstances.



Claude Gonzalez nous a quittés le 31 mars, il était engagé dans notre communauté en tant que Président de l'Association des Œuvres Paroissiales et Sociales de Châteauneuf-de-Gadagne depuis 2016, jusqu'à ce qu'il s'éteigne.

Un grand Monsieur, attentif aux autres, généreux et bienveillant qui a su mettre sa patte dans l'organisation de l'Association pour pérenniser son existence.



Yves Chambarlhac est parti le 19 juillet. L'époux de notre amie et adjointe Liliane, directeur régional du Travail dans la vie active, s'était reconverti lors de sa retraite dans le monde associatif de la commune où il fut président du Foyer Rural Laïque de 2008 à 2015.

Excellent communicant, d'humeur toujours égale, extrêmement sympathique, celles et ceux qui l'ont connu ou côtoyé garderont le souvenir d'un véritable "gentleman".



Le même jour nous quittait Françoise Marbaud, épouse de Jean-Claude Marbaud. Pendant 21 années, jusqu'à la fin des années 90, elle a assuré l'entretien des locaux de la Mairie, tâche dont elle s'acquittait très consciencieusement. Sa bonne humeur communicative s'exprimait également au sein des Bons Vivants où elle appréciait la danse et les parties de cartes.



Puis, le 22 juillet, c'est Danielle Brès qui s'en est allée, quelques jours après la date anniversaire de l'ouverture de la pharmacie de la commune qu'elle a créée seule il y a 49 ans. Elle y était "chez elle", y exprimait ses qualités d'attention et de préoccupation envers les autres et éprouvait une intense satisfaction à se sentir utile. Elle a assuré cette véritable vocation pendant 28 ans avant de transmettre le flambeau à la pharmacie des Félibres en 2002. Un grand MERCI pour cette initiative unanimement appréciée dans le village.

NAISSANCES

LACROIX Ginna	06 mars
DURAND Amaya	15 mars
SALATI CHIARA Matia	18 mars
CALVO Gabin	22 mars
ANDRÉ Margot	27 mars
BARBÉ Anna	30 mars
NEVEU MORNET Georges	08 avril
ADAM Juliette	13 avril
AYMARD Clément	26 avril
FIESCHI Amaury	30 avril
BEGNIS Alba	02 mai
JULIO Mathieu	02 mai
GIRARD Margot	09 mai
GARCIA RIBEIRO Raphaël	13 août
PONCE Tony	19 août
MARRE FARE Giulia	19 août

MARIAGES

CHAUME Jean-Yves & DUBREU Jocelyne	27 avril
COMBE Fabien & MOURET Sandrine	29 avril
SAUGET Julien & PARISE Maëlys	29 avril
COLLING Bastien & DAVID Chloé	27 mai
ROMET Fabien & BULLOCK-SINGH Alyssa	27 mai

MAISON Romaric & MAJAL Clémentine	27 mai
ALIN Joslin & DEBEULE Marion	03 juin
CAILLOT Jean-Pierre & JOUENNE Béatrice	17 juin
GARCIA Gilles & ZANARDI Agnès	17 juin
TABOURET Frédéric & BASTIAN Sophie	24 juin
MARTINEZ Cédric & GRIOTIER Arielle	24 juin
TRIBECHÉ Othmane & GENTILLET Elodie	08 juillet
BENOIT Michaël & LE JOSEPH Floriane	15 juillet
JOURDAIN Gilles & CEAGLIO Jade	12 août
BERENGUER Arthur & MOTTIER Mélanie	26 août

UNE PENSÉE

DI DOMENICO Jean-Pierre	01 décembre
BONNEFOUX Simonne Vve PUIBASSET	03 décembre
LETHEULE Madeleine Vve METIFIOT	06 décembre
AGOSTINI Cécile Vve LOPEZ	07 décembre
KOWANDY Marie-Claire Epse DOLEWKA	11 décembre
BREMOND Jean	17 décembre
RIEU Andrée Vve GRET	18 décembre
GIL MENA Diego	19 décembre
COURBET Pierre	23 décembre

MOURRE Jean	30 décembre
WISEUX Jean-Claude	30 décembre
CHEREL Stéphane	11 mars
TAUFER Serge	13 mars
GROFF Maurice	14 mars
GONZALEZ Claude	31 mars
BONNELLY Irène Vve DELBAC	06 avril
SALEM Gilles	14 avril
HERRERO SANTOS Anselme	24 avril
MILLOT Patrick	09 mai
CHATAING Henri	26 mai
DREYER Alain	27 mai
ROUX Camille Epse SABY	29 mai
RIBAILLIER Jacques	22 juin
HAUYÉ Jacques	22 juin
BOUSSIER Mireille Vve GUIGUE	24 juin
GENEST Philippe	26 juin
CAILLOT Jean	28 juin
MARBAUD Françoise née FANTINI	19 juillet
CHAMBARLHAC Yves	19 juillet
BONTOUX Jean-Paul	19 juillet
DUCEUX Alexandre	21 juillet
BRÈS Danielle	22 juillet
ESTELLON Odile Vve BONTOUX	23 juillet
FOURRIER Micheline Vve LEFEBVRE	02 août
RINJONNEAU Jean	02 août
CELENTANO Giovanni	07 août
MENEGUZZI Max	07 août
BRES Simone Vve MATHIEU	12 août

HISTOIRE DE LA FRESQUE

LA FRESQUE DU JAS

La première fresque qui a orné la Porte du Jas, a été peinte en 1997, et représentait une vue stylisée des remparts dominant le vignoble et, bien entendu, surmontée de l'étoile du Félibrige. Les coloris choisis étaient simples : du bleu sur lequel se détachait de l'ocre pour les remparts et le clocher.

Au bout d'une quinzaine d'années, son exposition plein sud l'avait passablement défraîchie, et l'enduit mural avait beaucoup souffert.

Début 2013, la Municipalité de Pierre Molland avait donc décidé de la rénover en choisissant, cette fois-ci, une technique différente : celle du trompe-l'œil, qui donne l'impression à celui qui la regarde d'entrer directement dans le village.

Elle mettait toujours en exergue deux caractéristiques majeures de notre village, qui s'enorgueillit d'être à la fois le Berceau du Félibrige et une Terre de vigneron. Le choix des coloris, la symbolique d'une promenade dans les rues jusqu'au sommet de la colline, avec l'étoile du Félibrige brillant au-dessus, constituait une carte de bienvenue pour tous ceux qui, venant de la route du Thor, la découvrait pour la première fois. Elle avait incontestablement rencontré l'adhésion des Castelnovins.

Mais le temps a, là aussi, fait son œuvre, et il a fallu songer à la renouveler. C'est donc une dizaine d'années plus tard, que la nouvelle Municipalité en faisait réaliser une nouvelle.

L'idée retenue, dans un style et des coloris très différents, s'inspire néanmoins des caractéristiques qui se rattachent inconditionnellement à notre village (Félibrige et vignoble), mais dans une forme simplifiée et épurée, qui en donne une vision plus globale (même si la technique du trompe l'œil a encore été utilisée à minima).

A noter que les impératifs actuels concernant les peintures, les solvants et les pigments autorisés sont susceptibles de diminuer la durée de vie de la fresque.

LA FRESCO DÓU JAS

La proumiero fresco qu'a adourna la Porto dóu Jas, es esta pintado en 1997, e representavo uno visto estilizado di bàrri douminant lou vignarés e, acò vai, subre-mountado de l'estello felibrenco. Li coulourun chausi èron simple : un blu sus lou quau se destacavo de l'ocro pèr li bàrri.

Au bout d'uno quingeno d'annado, soun espasado plen miejour l'avié passablamen passido, e l'aliscage murau avié forço pati.

A la debuto de 2013, lou Municipo de Pèire Molland avié dounc decida de la remetre dins soun nòu en chausissant, aquéu cop, uno teinico diferènto : aquéu de l'engano-l'iue,

Que douno l'empressioun à n'aquéu que l'arregardo d'intra direitamen dins lou vilage.

Metié toujour en isergue dos carateristico majouro de noste vilajoun, que s'enourguí d'estre à la fes lou brès dóu Felibrige e uno terro de vigneiroun. La chausido di coulourun, la simboulco d'uno passejado dins li carriero enjusquo au cimet de la colo, emé l'estello dóu Felibrige brihant dessubre, coumpausavo uno carto de bèn-vengudo` pèr tóutis aquéli que, venènt dóu Thor, la descubien pèr la proumiero fes. Avié foro countesto rescountra l'aprouvaciou di Castenoulèn.

Mai lou tèms a, eici tambèn, fa soun obro, e a faugu sounja à la renouvela. Es dounc uno deseno d'annado mai tard, que lou nouvèu Municipo n'en coumandavo uno nouvello obro.

L'idéio retenido, dins un estile e de coulourun forço diferènt, s'inspire pamens di carateristi que se restacon incoundiciounalamen à noste vilage (Felibrige e vignarés), mai dins uno formo assemblido e espurgado, que n'en douno uno vesioun mai gloubalo (meme se la teinico de l'engano-l'iue a encaro esta utilizado à minima).

Es de nouta que lis emperatiéu atauu pertoucant li pinturo, li soulvèn e li granihoun acoulouri autourisa soun suscetible de demeni la durado de vido de la fresco.

Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi

FRESQUE EN 1998



FRESQUE EN 2013



FRESQUE EN 2023





PAUL GOUVEN, PETIT RAT DE L'OPÉRA

Quel est ton parcours ?

J'étais en sport-études danse de la 6ème à la terminale au Conservatoire d'Avignon. Puis le Conservatoire National de Lyon en intégrant le jeune ballet en 2019, je suis rentré au ballet de l'Opéra d'Avignon en 2020 et vis de ma passion depuis. Depuis mon entrée dans le monde professionnel, j'ai interprété des pièces de divers chorégraphes et également suivi des processus de créations en collaborant avec Angelin Preljocaj, Martin Harriague (artiste associé avec le Malandain Ballet Biarritz), José Martinez (directeur de l'Opéra de Paris) ou encore Julien Guérin (ballet de Monte Carlo).

Toutes ces rencontres m'ont amené sur différentes scènes du territoire européen (Opéra d'Avignon, Chorégies d'Orange, Maison de la Danse de Lyon, Opéra de Lausanne, Opéra de La Haye, etc.)

Danser à l'Opéra Garnier : une grande fierté ?

Garnier c'était magique, je ne réalise toujours pas avoir foulé les planches du plus bel Opéra du monde. J'ai joué dans un opéra appelé « Ariodante » du grand compositeur Haendel en avril et mai derniers.

De la loge à la scène, jusqu'à la dernière rangée de public, tout était grandiose. C'était ma plus belle expérience scénique !

J'étais heureux et fier de montrer à mes proches, présents dans la salle, les nombreux efforts fournis durant mon parcours et ma vie de « petit rat de l'Opéra » durant quelques mois.

Un aperçu du quotidien d'un danseur ?

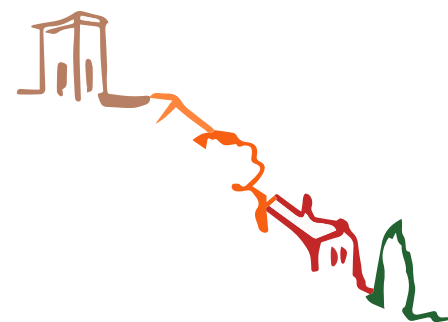
La vie de danseur c'est : 35 heures de danse par semaine, 10 à 20 spectacles par mois, 4 à 8 semaines de répétitions pour un spectacle, 3 h de préparation avant, une dizaine d'auditions par an, 3 paires de chaussons par mois...

Quels sont tes projets ?

Je prends un peu de temps pour moi tout en entretenant ma condition physique dans la perspective des auditions de la rentrée.

J'ai un projet de solo pour octobre avec la compagnie Dyade à Montpellier, un pièce de Christian Lacroix à l'Opéra de Limoges en Novembre puis une pièce mise en scène par Olivier Py à l'Opéra de Lausanne du 23 au 31 Décembre.

Egalement le 12 mars 2024 à Montpellier pour un duo jeune public et du 19 au mai au 1er Juin à Nice pour un Opéra dansé. Le planning de la saison prochaine se remplit et je suis comblé de pouvoir vivre de ma passion.



Bonjour Paul, qui es-tu ?

Je m'appelle Paul Gouven, fils d'Eve et Thierry de l'Atelier du Marché. Je suis danseur, j'habite sur Paris et je rentre d'une tournée en Suisse.

Comment est née ta passion pour la danse ?

Ma mère m'a emmené voir le « Lac des cygnes », j'avais 6 ans. J'en suis sorti avec des étoiles dans les yeux et lui ai demandé de m'inscrire à des cours de danse. Tout s'est donc fait plutôt naturellement.



PORTE DU JAS

LES CRÉATEURS DE LA FRESQUE 2023

Dix ans après, une nouvelle création orne la porte du Jas. Fidèle aux symboles traditionnels de notre village, elle représente un paysage viticole dans le ciel duquel rayonne l'étoile des Félibres.

Elle est l'œuvre d'Arthur Novak et Ana Arango du collectif d'artistes « MAQUIS COLECTIVO » qu'ils ont créé et dédié à la peinture de fresques murales, avec comme domaines de prédilection l'art contemporain, l'expression pédagogique et la nature.

La réalisation de cette fresque a fait préalablement l'objet de plusieurs projets soumis à la municipalité. Elle leur a demandé un travail important en matière de recherche et d'investissement dans l'univers provençal.

Elle constitue pour eux la première réalisation ayant une telle visibilité de par son emplacement dans le village sur un axe routier très fréquenté.

Séance du 12 Avril 2023

Approbation du Budget Ville 2022 et affectation des résultats

La réalisation du budget 2022 s'est conclu sur les résultats suivants (Résultats présentés en détail dans votre BM d'Avril) :

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 487 086,21 € pour 2022 et de 558 302,71 € avec le cumul du résultat antérieur non affecté en investissement.

La section d'investissement enregistre un déficit de 243 208,58 € en 2022 et un excédent cumulé de 247 240,58 €.

L'excédent de fonctionnement 2022 de 558 302,71 € est affecté en recettes de la section d'investissement 2023. L'excédent d'investissement de 247 240,58 € est ré-affecté en recettes de la section d'investissement 2023.

Taux 2023 des taxes locales

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes locales au même niveau qu'en 2022 soit :

- 28 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 41,94 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 10,90 % pour la taxe d'habitation (uniquement résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

A noter que pour 2023, l'Etat a choisi dans sa loi de finances de revaloriser les valeurs locatives des propriétés non bâties et des propriétés bâties de 7,1 % (augmentation comparable à l'inflation). L'impôt payé par chaque contribuable étant le résultat de la valeur locative multipliée par le taux, les montants payés par chacun seront en augmentation significative cet automne.

Budget Primitif Ville 2023 et subventions aux associations

Le budget primitif 2023 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 3 527 575 € (+4,2% par rapport à 2022)
- En section d'investissement 3 341 827 €

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions aux associations dont la liste est présentée par F. Aimadieu.

Approbation du Budget du site de la Chapelle 2022 et affectation des résultats

La section de fonctionnement dégage un excédent cumulé de 123 756,42 € (30 051,94 € d'excédent réalisé en 2022 + 93 704,48 € d'excédents reportés des années précédentes). La section d'investissement dégage un déficit cumulé de 11 257,98 €.

L'excédent de fonctionnement de 123 756,42 € est affecté comme suit : 40 000 € en recettes de la section de fonctionnement 2023 et 83 756,42 € en recettes de la section d'investissement 2023. Le déficit d'investissement de 11 257,98 € est affecté en dépenses de la section d'investissement 2023.

Budget Primitif 2023 - Site de la Chapelle

Le budget du Site de la Chapelle 2023 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 261 780 € (- 13% par rapport à 2022)
- En section d'investissement à 142 114 €

Attribution d'une subvention exceptionnelle aux Pimprenelles :

L'association Les Pimprenelles organise l'édition 2023 de « Jardins d'automne » en partenariat avec la Mairie. Le Conseil municipal attribue une subvention de 3 500 € pour cet événement.

Location des parcelles AP 30 et AP 399

Le Château de Fonségugne souhaite louer une partie des parcelles AP 30 et AP 399 afin de régulariser le parking de ses clients lors des événements. Le Conseil Municipal accepte et fixe le tarif de location à 350 €/an et la durée de bail de 9 ans.

Avis sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société SUEZ pour l'éco pôle d'Entraigues

La société SUEZ RV Méditerranée est autorisée à exploiter l'Ecopôle dans le sud d'Entraigues-sur-la-Sorgue, qui regroupe plusieurs activités et principalement un centre d'enfouissement, ou Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), créée en 2001. SUEZ RV Méditerranée est autorisée à exploiter par arrêté préfectoral du 29 juin 2016. Pour l'ISDND, cette autorisation est accordée pour 18 ans (jusqu'en 2034) et 90 000 t/an jusqu'à fin 2018 et 80 000 t/an à compter de 2019.

SUEZ a fait une demande pour modifier l'autorisation d'exploiter avec 120 000 t/an jusqu'en 2024 et 100 000 t/an jusqu'à la fin de l'exploitation du site avec une durée d'exploitation réduite à 12 ans à compter de l'approbation de l'arrêté préfectoral. Le volume de stockage total reste donc de 3,985 millions de m3 mais serait rempli plus vite. Cette demande est compatible avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets approuvé le 26 juin 2019 par le Conseil régional.

La commune de Châteauneuf de Gadagne étant à moins 3 km de l'installation est consultée dans le cadre de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal exprime un avis réservé sur ce projet de modification de l'autorisation d'exploiter, assorti de ses motivations.

Suppression du reversement de la taxe d'aménagement à la CCPSMV

Le Conseil Municipal avait approuvé le 19 septembre 2022 le reversement de 3% à la CCPSMV de la taxe d'aménagement (TA) perçue en année N-1. La loi de finances rectificative du 1^{er} décembre 2022 a supprimé le caractère obligatoire de ce versement. Le Conseil Municipal vote pour supprimer le reversement de la TA à la CCPSMV.

Charte d'engagement pour le Plan Climat du territoire

Les conclusions du GIEC sont sans équivoque quant à l'impact des activités humaines sur les dérèglements du climat. Les "Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux" (PCAET) sont les outils opérationnels pour conduire de la transition énergétique sur le territoire. La Communauté de Communes et le SCOT ont porté la rédaction du Plan Climat de notre territoire et en assurent la mise en œuvre. Mais les communes ont aussi un rôle essentiel pour atteindre les objectifs ambitieux du Plan Climat, avec l'objectif de neutralité carbone du territoire en 2050 :

- Réduire de 89% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2016,
- Réduire de 49% la consommation d'énergie par rapport à 2016,
- Multiplier par 7 la production d'énergies renouvelables.

Le Plan Climat comprend 32 actions réparties dans les 6 axes suivants :

1. Réduire les consommations d'énergie, les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air,
2. Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération,
3. Séquestrer le carbone,
4. Favoriser une économie locale et circulaire,
5. S'adapter au changement climatique,
6. Mobiliser les citoyens.

Le Conseil approuve la signature de la charte, qui engage la Commune à :

- Contribuer au PCAET,
- Sensibiliser et communiquer sur la transition énergétique et écologique,
- Réduire l'empreinte carbone de son patrimoine et/ou de son activité,
- Favoriser une économie locale et circulaire,
- S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité.

Acquisition de la parcelle BA 139

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée BA 139 (située à proximité du parking de l'Arbousière) d'une superficie de 3 303 m² au prix de 3 300 € auquel s'ajouteront les frais SAFER et les frais notariés.

En question diverses, ont été abordées :

Inauguration place Félibrige, anniversaire stade de la Galère, changement du mode de collecte du tri sélectif, projet de rénovation de la Mairie, audits énergétiques et plan de sobriété, projets d'antennes 4G, travaux de voirie en cours et à venir, passages à niveau, opération « Nettoyons le sud », haie pédagogique, journée olympique pour l'école.

Séance du 17 juillet 2023

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil approuve la création d'un poste d'ingénieur sur l'emploi de Directeur/rice des Services Techniques. Ce poste n'est pas en plus mais permettra à la DST actuelle de bénéficier d'un changement de catégorie mérité.

Le Conseil approuve plusieurs modifications pour l'organisation optimale du CLAE et de l'entretien au groupe scolaire :

Passage de la responsable du CLAE à 100 % ; création d'un poste pour avancement de grade ; création de 2 postes d'adjoints d'animation à 50% et à 45,50 % et 1 poste d'adjoint technique à 45,75 % pour la stagiairisation de 3 agents ayant donné toute satisfaction ; création de 2 postes d'adjoints d'animation à 23 %, d'un poste à 45,5 % et d'un poste un à 25,25 % pour le recrutement d'animateurs pour le CLAE pour l'année scolaire 2023-2024.

Ces postes ne viennent pas en plus des postes existants, mais en substitution.

Modification du régime indemnitaire

Afin de permettre le versement du RIFSEEP (régime des primes dans les collectivités), le Conseil approuve la création d'un groupe « A3 - Direction d'un service » et de lui associer les plafonds de primes identiques à ceux de la catégorie B1 (actuelle catégorie de la DST).

Remplacement des agents absents – délibération de principe

Les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide d'agents territoriaux indisponibles, ce qui est rendu possible par le code général de la fonction publique pour certains cas limités précisés par l'article L. 332-13.

Le conseil municipal autorise le recrutement d'agents contractuels dans ce cadre et autorise

le Maire à procéder à ces recrutements quand la situation le justifie et quand le budget le permet.

Adoption de la nomenclature M57

La M57 constitue un référentiel unique qui permet d'harmoniser les traitements budgétaires et comptables, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024. Le conseil municipal opte pour un plan des comptes « développé ».

Budget Site de la Chapelle-remboursement des dépenses de fonctionnement relatives au château

Les biens suivants ont été affectés à la régie « Site de la Chapelle » qui fonctionne en budget autonome : maison du gardien, bâtiment des infirmières, chalets et 30% du Château.

Le Conseil Municipal approuve le remboursement par la régie « Site de la Chapelle » de 30 % des factures de fonctionnement (eau, électricité, maintenance etc...) quand elles sont réglées par le budget principal.

Rétrocession à la commune par Grand Delta Habitat des parcelles AS 277 et AS 278

Dans le cadre de l'opération « Le nouveau Chai », il était prévu la rétrocession à la commune du parking du parvis de la gare (17 places de stationnement) et de la voie qui y permet l'accès. Le Conseil approuve cette acquisition à l'euro symbolique.

Admissions en non-valeur et créances éteintes

Madame la Trésorière nous a fait parvenir une liste de titres irrécouvrables (datant de 2010 à 2016). Elle demande au Conseil d'accepter l'admission en non-valeur ou l'inscription en créances éteintes. Le Conseil les approuve pour 1 288,91 € en non-valeurs (12 titres des prestations scolaires ou locations de salle) et 3 320,64 € en créances éteintes (2 locations)

Vente de la parcelle BA 68

La parcelle BA 68, d'une superficie de 270 m² et en zone agricole, a été acquise par la commune par la procédure des biens vacants et sans maître. Elle est enclavée dans la parcelle BA 67, actuellement cultivée. Le Conseil accepte de céder ladite parcelle à la SAFER au prix de 460 € qui la cédera ensuite à un agriculteur. Les frais d'acte sont à la charge de la SAFER.

Collège Déontologie pour les élus locaux : Adhésion à la mission d'assistance et de conseil du Centre de Gestion du Vaucluse

A partir du 1^{er} juin 2023 tous les élus locaux peuvent consulter un référent, chargé de les conseiller sur le respect des principes déontologiques. Chaque collectivité doit

désigner une ou plusieurs personnes « référents déontologues » à destination unique des élus. Le conseil municipal décide de confier cette mission au centre de gestion de Vaucluse, dans le cadre d'une convention.

CCPSMV - Prise de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire »

La Communauté de Communes souhaite proposer une piscine adaptée aux besoins de la population, notamment scolaires et associatifs, à l'échelle intercommunale.

Dans ce but, une modification des statuts a été approuvée par le conseil communautaire afin d'intégrer cette compétence dans les compétences supplémentaires.

Le Conseil Municipal approuve cette modification des statuts

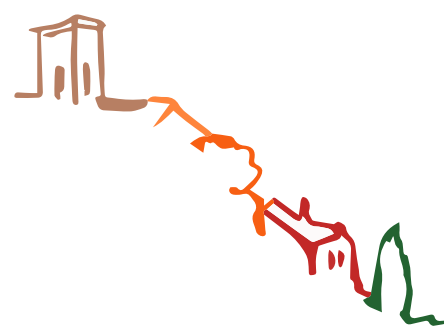
En question diverses, ont été abordées :

Effectifs 2023/2024 de l'école publique, projet de Zone d'activité du Moulin rouge, évolutions à venir des SCOT- SRADDET, platanes de la Pastière, conditions de location de l'Arbousière, travaux rue Perrolane et route du Thor, étude sur la gestion des pigeons, modalités de collecte des déchets, plan d'Exposition aux bruits de l'aéroport, nouvelle direction d'Akwaba.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le 02 octobre à 18h30
Salle du Conseil en mairie.

Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie :
#Châteauneuf de Gadagne.





RETOUR DE LA BONNE VIEILLE SERVIETTE EN TISSU EN ELÉMENTAIRE

Comme vous le savez, sur le temps méridien du CLAE, les enfants sont sensibilisés tout au long de leur scolarité sur les bienfaits d'une alimentation saine et le respect de l'environnement. Une nouvelle étape sera franchie à la rentrée : les serviettes en papier disparaîtront de la cantine pour être remplacées par des serviettes en tissu.

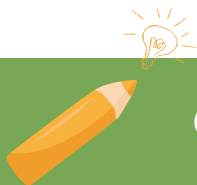
Cette démarche a été lancée par les enfants. Lors de l'organisation d'ateliers de réflexion sur les déchets proposés par des animateurs du CLAE, on a constaté qu'il ne restait presque plus que ces serviettes dans les poubelles de la cantine. Avec

cette action, et celles initiées il y a quelques années (composteur, poules, suppression des contenants en plastique, labellisation ECOCERT...) la cantine ne produira quasiment plus de déchets et c'est une excellente nouvelle ! En supprimant les serviettes papier, nous ne faisons que revenir à ce qui se faisait il y a de nombreuses années dans toutes les écoles de France. Ainsi ce sont 37 440 serviettes par an qui ne seront plus produites, ni consommées, ni jetées.

Cela représente environ 115kg de déchets en moins par an pour la cantine.

Chaque enfant devra amener sa serviette en tissu en début de semaine et la ramènera propre pour la semaine suivante.

BRAVO aux enfants pour cette initiative qui montre une fois de plus leur sensibilité aux problèmes environnementaux.



OUVERTURE DE CLASSE OU PAS ?

A l'heure où le magazine est édité, nous ne savons pas encore si une nouvelle classe sera ouverte à la rentrée de septembre 2023. Toutefois, il nous semblait important de vous informer que toutes les démarches possibles ont été faites auprès du rectorat afin de signaler la situation délicate de l'école de la commune.

Si en juin 2023 les prévisions d'effectifs de rentrée en élémentaire ne nécessitaient pas une ouverture de classe, la livraison de nouveaux logements sur la commune en fin d'année et début 2024 pourrait modifier la donne.

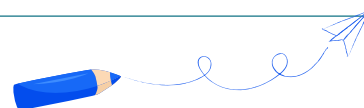
Le directeur de l'école élémentaire, les parents d'élèves élus et la mairie ont pris

contact avec l'inspecteur de l'éducation nationale et avec la directrice académique de la même institution afin de les alerter de la situation. Une pétition a même été lancée par des parents et a récolté plus de 227 signatures.

Malgré nos courriers et discussions avec ces personnes, l'Éducation nationale a fait le choix d'un comptage à la rentrée en prenant le risque d'avoir des effectifs très élevés dans les classes en cours d'année. Nous continuons à espérer vivement que la DASEN tiendra compte de la situation particulière de notre commune, et permettra à nos enfants d'avoir une scolarité sereine avec un nombre d'élèves par classe raisonnable.

ECOLE ST CHARLES : NOUVELLE DIRECTRICE

Après « l'au-revoir » de Sabrina Martel dans le BM de juillet, nos souhaits de bienvenue à Karine Hillion qui prend sa succession comme chef d'établissement et bien entendu « Bonne rentrée de septembre » !



Très bonne
rentrée à tous !

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde
Resogarde 3237

Médecins MSP : 04 90 22 36 37

Médecins de garde 15

Cabinets Infirmier(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 12

► Demeure-Laurent Sylvie
04 90 22 50 97
06 12 13 62 36

► Lanzaavi-Carlet Sylvie
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie
Fauconnier Jocelyn
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane
Haouir Chloé
07 68 75 75 81
06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
05 61 77 74 47

